

distriborg[®]
G R O U P E



**RAPPORT
FINANCIER
2007**

SOMMAIRE

| | |
|---|---------|
| ● CHIFFRES CLES 2007 | Page 3 |
| ● RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE | Page 4 |
| ● RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE | Page 10 |
| ◆ Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière | Page 15 |
| ● RAPPORT JURIDIQUE | Page 16 |
| ● ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE | Page 20 |
| ● COMPTES CONSOLIDES | |
| ◆ Rapport des Commissaires aux Comptes | Page 21 |
| ◆ Compte de résultat consolidé | Page 22 |
| ◆ Bilan consolidé | Page 23 |
| ◆ Tableau des flux de trésorerie consolidés | Page 24 |
| ◆ Variation des capitaux propres consolidés | Page 24 |
| ◆ Principes et méthodes de consolidation | Page 25 |
| ◆ Périmètre de consolidation | Page 28 |
| ◆ Informations sectorielles | Page 29 |
| ◆ Notes sur les comptes consolidés | Page 31 |
| ● COMPTES SOCIAUX | |
| ◆ Rapport général des Commissaires aux Comptes | Page 41 |
| ◆ Compte de résultat | Page 42 |
| ◆ Bilan | Page 42 |
| ◆ Principes comptables | Page 43 |
| ◆ Notes sur les comptes sociaux | Page 45 |
| ◆ Renseignements sur les filiales | Page 50 |
| ◆ Rapport spécial des Commissaires aux Comptes | Page 51 |
| ● ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 juin 2008 | Page 55 |

CHIFFRES CLES CONSOLIDES 2007

| <i>en milliers d'euros</i> | 2007 | Variation 2007 / 2006 | 2006 |
|---|-------------|------------------------------|-------------|
| Chiffre d'affaires HT | 225 665 | 4,61% | 215 730 |
| Résultat opérationnel | 23 055 | 13,58% | 20 299 |
| Résultat avant impôt | 25 724 | 19,16% | 21 587 |
| Résultat net - part du groupe | 16 373 | 15,08% | 14 228 |
| Marge brute d'autofinancement | 17 862 | 28,46% | 13 905 |
| Capital social | 6 133 | 0,00% | 6 133 |
| Capitaux propres - part du groupe | 126 251 | 14,90% | 109 877 |
| Dettes financières | 0 | - | 0 |
| Actifs non courants | 32 825 | 2,98% | 31 875 |
| Total Bilan | 201 491 | 16,11% | 173 528 |
| <i>en euros par action</i> | | | |
| Résultat net - part du groupe | 10,17 | 15,08% | 8,84 |
| Marge brute d'autofinancement | 11,10 | 28,46% | 8,64 |
| Dividende net | 0,00 | | 0,00 |
| <hr/> | | | |
| Nombre d'actions moyen de l'exercice | 1 609 609 | | 1 609 609 |
| Effectif consolidé au 31 décembre | 559 | | 569 |

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2007 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, ainsi que diverses résolutions relevant de la compétence ordinaire de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront dans leurs rapports toutes informations quant à la régularité de ces comptes annuels.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices.

RAPPORT DE GROUPE

ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE

Entre 2003 et 2005, le groupe Distriborg est passé par une phase de consolidation sur son périmètre actuel, visant à améliorer la performance globale en tirant profit des synergies et des économies d'échelle et en revoyant les schémas d'organisation.

L'exercice 2006 marquait la fin de cette période et la stabilisation du périmètre et des organisations.

2007 voit le retour à la croissance du chiffre d'affaires sur ce périmètre stabilisé, ainsi qu'une nouvelle progression du résultat. Le seul événement de l'exercice en matière de périmètre est la fusion des sociétés Soreau et Distriborg France, suite logique de leur rapprochement opérationnel en 2005.

Ainsi, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice s'est élevé à 225 665 K€, contre 215 730 K€ en 2006, soit une progression de +4.6%, lorsque le chiffre d'affaires reculait de 1.1% en 2006. Une croissance retrouvée en GSM et une croissance soutenue (notamment au second semestre) dans la division des magasins spécialisés.

Fin 2007, la répartition du chiffre d'affaires s'établit comme suit, par activité, par pays et par réseau de distribution :

- 37% du chiffre d'affaires est réalisé sur le circuit spécialisé, 59% en grande distribution et 4% à l'export.
- 88 % du chiffre d'affaires concernent les produits diététiques et biologiques et 12 % les spécialités étrangères ; et, élément très favorable à long terme, la part réalisée par les marques propres du groupe représente deux tiers du chiffre d'affaires total, cette proportion atteignant environ 80% si l'on ajoute les marques exclusivement distribuées par le groupe.
- Le segment de produits principal du groupe, à savoir les produits biologiques, représente 60% du chiffre d'affaires consolidé.

Le résultat opérationnel, à 23 055 K€, progresse nettement par rapport à 2006 (+13.6%), pour atteindre à nouveau un pourcentage record de 10.2% du chiffre d'affaires, contre 9.4% en 2006.

Il intègre :

- Une marge commerciale en légère progression à 37.6%, soutenue par une répartition favorable du chiffre d'affaires et des efforts en marge brute sur la division des magasins spécialisés.
- Des dépenses de marketing et communication stables en pourcentage du chiffre d'affaires, à hauteur de 3.5%, concentrées sur les principales marques du groupe et ajoutées à des dépenses promotionnelles fortes qui impactent directement la marge.
- Des frais logistiques, commerciaux, administratifs et généraux contrôlés.

Le résultat financier poursuit son amélioration, restant positif et passant de 1 288 K€ en 2006 à 2 669 K€ en 2007. Le groupe Distriborg tire ainsi profit d'une amélioration structurelle de sa trésorerie, d'une situation de change favorable et des conditions bancaires du groupe Wessanen.

Les autres produits et charges s'élèvent à -324 K€ et sont très majoritairement relatifs à des provisions et reprises de provisions concernant des litiges commerciaux ou sociaux.

En conséquence de quoi, le résultat avant impôt s'élève à 25 724 K€, contre 21 587 K€ en 2006, en progression de près de 19%, atteignant 11.4% du chiffre d'affaires, contre 10% en 2006.

Déduction faite d'un impôt sur les sociétés de 9 351 K€, le résultat net atteint 16 373 K€, correspondant à la part du groupe.

Rapporté à une action, et sachant que le nombre d'actions de notre société était en 2007 de 1 609 609 (moyenne pondérée), le résultat net représente 10.17 €, en progression de 15%.

La marge brute d'autofinancement progresse à nouveau fortement (+28%), pour atteindre 17 862 K€. La trésorerie en fin d'exercice s'améliore de 21 M€, grâce notamment à une forte amélioration du besoin en fonds d'exploitation.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'expérience du Groupe dans les circuits principaux que sont les magasins spécialisés et la grande distribution lui permet d'être un des premiers spécialistes en Europe dans les domaines de la nutrition et du bien-être : produits biologiques et naturels, produits diététiques, compléments alimentaires, thés « santé », parapharmacie, spécialités du monde entier.

Sur chacun de ces segments, il a acquis un savoir-faire marketing / recherche et développement spécifique, qui repose notamment sur des partenariats avec des laboratoires et des fournisseurs du monde entier, sur une très bonne connaissance des filières, et bien entendu sur la prise en compte de la diversité des besoins des consommateurs et des clients.

La réussite des marques propres du Groupe et des produits qu'il diffuse en exclusivité résulte notamment de ses capacités d'innovation, de son expertise en matière de recherche et développement, et de mise sur le marché.

L'intégration de DISTRIBORG dans le Groupe WESSANEN lui permet d'atteindre sur certains dossiers, une taille critique favorable à la recherche et au développement. Ainsi, les initiatives, innovations et partenariats Européens se multiplient.

CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ

En 2007, le groupe a obtenu, conformément à ses prévisions, la certification à la norme ISO 14001, pour le site principal de St-Genis-Laval. Le groupe est engagé dans un programme environnemental qui devrait conduire à la certification ISO 14001 d'un second site en 2008. Ce programme environnemental, au-delà de la mise en conformité aux réglementations en vigueur, se concentre également sur le traitement des déchets, la réduction des consommations d'énergie et de papier.

Par ailleurs, depuis 2005, Distriborg, en coopération avec le groupe Wessanen, s'engage dans une démarche de développement durable, en commençant par un diagnostic des éléments sociaux et environnementaux de son activité, ainsi qu'une identification des principaux risques spécifiques relatifs à cette activité, et la mise en œuvre d'un plan d'actions à moyen terme.

Au titre de l'exercice 2007, le groupe Distriborg n'a constitué aucune provision ni versé aucune indemnité relative à des risques ou des dommages environnementaux.

Les actions mises en place en matière de ressources humaines visent à améliorer la position des salariés, afin qu'ils demeurent de véritables partenaires de la performance.

C'est la raison pour laquelle Distriborg a pour objectif prioritaire de renforcer les compétences de chacun en :

- Suscitant l'adhésion de tous aux valeurs de l'entreprise,
- Améliorant la qualité des comportements managériaux,
- Accordant une forte priorité aux actions de formation,
- Encourageant l'évolution des collaborateurs et la promotion interne,

A la fin de l'exercice 2007, l'effectif Groupe est stable à 560 personnes, en équivalent temps plein, stable par rapport à 2006.

La formation des salariés est et demeure une priorité pour le groupe, se traduisant par des actions de formation importantes et la mise en œuvre de programmes internes. Un programme important de formation des managers a notamment été mis en place dès 2003 et s'est poursuivi en 2007.

ACTIVITE ET RESULTATS, PAR SOCIETE

DISTRIBORG GROUPE, Société-mère

DISTRIBORG GROUPE joue le rôle de société animatrice du Groupe, définissant ses orientations stratégiques et ses choix économiques, assurant la coordination des différentes filiales et apportant bon nombre de services centralisés (Recherche et développement, achats, qualité, marketing, finance, informatique, ressources humaines...).

Elle a encaissé en 2007 des prestations de services pour un montant de 5 242 K€, en progression de 7% par rapport à 2006, et des dividendes également en hausse pour 14 620 K€.

Son résultat net progresse fortement à 28 059 K€ : Le résultat d'exploitation, toujours négatif, est largement compensé pour un résultat financier en large amélioration, notamment influencé par des reprises de provisions sur titres (Fusion de Soreau et Distriborg France).

Le résultat exceptionnel de -742 K€ provient principalement de dotations aux provisions pour litiges commerciaux et sociaux.

**RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| En € | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| CAPITAL EN FIN D'EXERCICE | 5 964 970 | 6 132 610 | 6 132 610 | 6 132 610 | 6 132 610 |
| Capital social | 5 964 970 | 6 132 610 | 6 132 610 | 6 132 610 | 6 132 610 |
| Nombre d'actions ordinaires existantes | 1 565 609 | 1 609 609 | 1 609 609 | 1 609 609 | 1 609 609 |

| OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE | | | | | |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|
| Chiffre d'affaires hors taxes | 2 789 349 | 2 634 306 | 4 801 140 | 4 893 650 | 5 241 697 |
| Résultat avant impôts, participation salariale, dotations aux amortissements et provisions | 6 120 714 | 7 067 789 | 9 506 368 | 10 877 895 | 15 478 607 |
| Impôts sur les bénéfices | -1 059 907 | -738 836 | -129 629 | 106 705 | 15 777 |
| Participation des salariés due au titre de l'exercice | | | | | |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 6 034 762 | 11 231 915 | -3 658 398 | 10 865 100 | 28 059 094 |
| Résultat distribué | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| RESULTATS PAR ACTION | | | | | |
|--|------|------|-------|------|-------|
| Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions | 4.59 | 4.85 | 5.99 | 6.69 | 9.61 |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 3.85 | 6.98 | -2.27 | 6.75 | 17.43 |
| Dividende distribué à chaque action | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| PERSONNEL | | | | | |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice | 47 | 45 | 62 | 64 | 72 |
| Montant de la masse salariale de l'exercice | 2 570 941 | 2 584 011 | 2 671 997 | 3 454 595 | 2 981 333 |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, oeuvres sociales) | 1 013 327 | 956 075 | 1 065 410 | 1 282 807 | 1 180 128 |

DISTRIBORG FRANCE

Cette filiale, la plus importante du groupe, a été marquée en 2005 par l'intégration de l'activité opérationnelle de la société Soreau, spécialisée en épicerie fine et spécialités du monde entier. Distriborg France exploite depuis lors le fonds de commerce de Soreau. Au 1^{er} Janvier 2007, elle s'est par ailleurs vu rattacher l'activité export du groupe Distriborg, qui représente une dizaine de millions d'Euros.

A ce jour, elle propose une offre diversifiée de spécialités nutritionnelles : produits biologiques, produits diététiques, compléments alimentaires, produits naturels et thés « santé », ainsi qu'une gamme de produits frais et des spécialités du monde entier.

Son chiffre d'affaires a atteint 142 465 K€, en progression de 11.4% : l'activité en grandes et moyennes surfaces affiche un retour à la croissance et l'apport de l'activité export du groupe, jusqu'alors gérée par Kalisterra, contribue fortement à cette croissance.

DISTRIBORG FRANCE a continué à investir fortement en communication, à la télévision et dans la presse, et en promotion directement sur les points de vente.

Dans ce contexte, et grâce à des marges et des frais maîtrisés, elle a dégagé un résultat net de 13 854 K€, en progression de 17.3%.

G. SOREAU

Cette filiale, spécialisée dans la vente de produits étrangers typiques et d'épicerie fine, a cessé son activité en janvier 2005 et transféré l'exploitation en location-gérance de son fonds de commerce à Distriborg France.

Elle a été fusionnée avec Distriborg France avec effet au 1^{er} janvier 2007.

DISTRIBORG ITALIA - ITALIE

Compte tenu des difficultés rencontrées depuis plusieurs années et de perspectives incertaines, le groupe Distriborg a été amené à décider courant 2005, l'abandon de la gestion du marché Italien par cette structure locale, et la recherche d'autres solutions de distribution depuis la France. Cet événement est intervenu fin Juillet 2005.

La structure juridique existe néanmoins toujours, bien qu'ayant dégagé un résultat net non significatif en 2007. Elle a d'ailleurs été mise en liquidation début 2007.

KALISTERRA :

Cette société a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 22 910 K€, en régression apparente de 27%, car amputée de l'activité export du groupe, désormais rattachée à Distriborg France. Cette baisse cache une progression du chiffre d'affaires sur le cœur de métier de cette société.

Son activité, principalement orientée sur les produits d'épicerie et les compléments alimentaires, lui permet de viser les boutiques spécialisées, mais aussi les circuits « santé », du type pharmacies, parapharmacies, etc...

Kalistera a réalisé un résultat net de 359 K€.

BRUGIER-SILLON

Fin 2004, le groupe Distriborg a décidé de confier à Kalistera la plus grosse partie de l'activité de cette société, qui a fermé ses portes en février 2005. Le fonds de commerce de Brugier-Sillon est principalement exploité en location-gérance par Kalistera. L'autre partie du fonds continue d'être exploitée par d'autres sociétés du Groupe via des locations gérance mises en place en 2003. La société a néanmoins réalisé en 2007 un résultat net de 462 K€, intégrant notamment le produit des diverses locations-gérences.

R. BONNETERRE

Cette filiale évolue favorablement sur le circuit des détaillants spécialisés, grâce à sa propre marque BONNETERRE, numéro un du circuit spécialisé en produits biologiques, avec à la fois des produits d'épicerie, des produits frais, des fruits et légumes et des produits surgelés.

Bonneterre confirme sa bonne performance en chiffre d'affaires en 2007, puis son chiffre d'affaires atteint 43 235 K€, en progression de +9.3%, alors que son résultat net s'établit à 1 258 K€, contre 954 K€ en 2006, soit une performance en amélioration de près de 32%.

BIO DISTRIFRAIS

Cette société s'est recentrée depuis Juillet 2004 sur trois cash & carry à Lyon, Rungis et Aubagne.

Le chiffre d'affaires en 2007 atteint 10 114 K€, en faible progression par rapport à 2006.

Le résultat net, à 267 K€, progresse de 19%.

CHANTENAT

Cette Société, installée sur le MIN de Nantes, reste dynamique, malgré une concurrence active sur la région ouest dans la distribution de produits frais, biologiques et naturels, auprès des détaillants.

Son chiffre d'affaires demeure en hausse soutenue de +11.8%, pour atteindre 6 934 K€. Bénéficiant de cette hausse d'activité, le résultat net progresse de 34% à 351 K€.

INFORMATIONS DIVERSES

EVOLUTION DU PORTEFEUILLE - PRISES DE PARTICIPATIONS ET CESSIONS AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2007, aucune opération significative en capital n'a été opérée par le groupe.

BOURSE ET ACTIONNARIAT

REPARTITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2007

Le capital, de 6 132 610,29 € est divisé en 1 609 609 actions de 3.81€ nominal chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

Le nombre total de droits de vote au 31 décembre 2007 s'élève à 3 069 713.

| | Part en capital | Part en droits de vote |
|------------------------------|------------------------|-------------------------------|
| WESSANEN FRANCE HOLDING | 70,10% | 71,98% |
| PARTICIPATIONS ET DIETETIQUE | 19,57% | 20,52% |
| Autres nominatifs | 0,13% | 0,14% |
| Public porteur | 0,29% | 0,15% |
| Laboratoires LEHNING | 9,91% | 7,21% |

Parmi les actionnaires de la Société au 31 décembre 2007, détenaient en capital et en droits de vote :

| | EN CAPITAL | EN DROITS DE VOTE |
|------------------------------|---|---|
| Plus des dix-neuf vingtièmes | NEANT | NEANT |
| Plus des deux tiers | WESSANEN FRANCE HOLDING | WESSANEN FRANCE HOLDING |
| Plus de la moitié | WESSANEN FRANCE HOLDING | WESSANEN FRANCE HOLDING |
| Plus du tiers | WESSANEN FRANCE HOLDING | WESSANEN FRANCE HOLDING |
| Plus du quart | WESSANEN FRANCE HOLDING | WESSANEN FRANCE HOLDING |
| Plus du cinquième | WESSANEN FRANCE HOLDING | WESSANEN FRANCE HOLDING PARTICIPATIONS ET DIETETIQUE |
| Plus des trois vingtièmes | WESSANEN FRANCE HOLDING PARTICIPATIONS ET DIETETIQUE | WESSANEN FRANCE HOLDING PARTICIPATIONS ET DIETETIQUE |
| Plus du dixième | WESSANEN FRANCE HOLDING PARTICIPATIONS ET DIETETIQUE | WESSANEN FRANCE HOLDING PARTICIPATIONS ET DIETETIQUE |
| Plus du vingtième | WESSANEN FRANCE HOLDING PARTICIPATIONS ET DIETETIQUE LABORATOIRES LEHNING | WESSANEN FRANCE HOLDING PARTICIPATIONS ET DIETETIQUE LABORATOIRES LEHNING |

Enfin, nous vous rappelons que la participation des salariés au capital de la société, telle que définie par l'article L. 225-102 du Code de commerce, au 31 décembre 2006 s'élève à 0,13% du capital social et est donc inférieure à 3 % du capital social. Elle correspond aux actions DISTRIBORG GROUPE S.A. détenues par les salariés du groupe, au titre de la Participation aux résultats.

OPERATIONS EFFECTUEES SUR SES PROPRES ACTIONS

En application de l'article L 225-211 alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous informons que notre Société n'a procédé à aucun rachat de ses propres actions en 2007.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Nous vous informons qu'il n'y a pas eu de plan de souscription d'actions arrivant à échéance en 2007.

ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES AU BENEFICE DES SALARIES DE LA SOCIETE

Il est précisé, conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de Commerce, qu'aucune opération d'attribution d'actions gratuite au bénéfice de tout ou partie des salariés de la Société n'a été réalisée au cours de l'exercice

INFORMATIONS SPECIFIQUES

Pour une lecture plus aisée, les bilans et comptes de résultat sont simplifiés, et renvoient aux notes correspondantes de l'annexe.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Les portefeuilles de marques et d'activité de la division des magasins spécialisés ont été revus au cours du premier trimestre 2008, ce qui conduira, à compter du mois d'Avril, à une nouvelle répartition du portefeuille de produits entre Bonneterre et Kalisterra, ainsi qu'à un rapprochement opérationnel des sociétés Biodistrifrais et Chantenat.

EVOLUTION PREVISIBLE - PERSPECTIVES D'AVENIR

En plus de 35 ans, notre Groupe a acquis un savoir-faire incontestable dans la conception et la distribution de produits de niche, sur des marchés qui s'inscrivent dans des tendances de consommation durables : la recherche d'un mode de vie plus sain favorise le développement des produits biologiques, diététiques et naturels, et des compléments alimentaires ; et la mondialisation des échanges rendent les populations occidentales plus ouvertes aux spécialités étrangères.

Sur des marchés globalement dynamiques, notre Groupe dispose de sérieux atouts :

- ◆ Un exceptionnel portefeuille de marques, leaders ou co-leaders sur les principaux segments : produits biologiques (BJORG, EVERNAT, TARTEX, BONNETERRE), diététiques (GAYELORD HAUSER, PLENIDAY), compléments alimentaires (EQUILIBRANCE, EPHYNEA), thés « santé » (YUNNAN TUOCHA, TUO TEA, THEMIS), etc..., auquel s'ajoutent des exclusivités renommées, notamment en compléments alimentaires, épicerie fine et spécialités du monde entier. Rappelons que les marques propres représentent à ce jour deux tiers du chiffre d'affaires consolidé.
- ◆ Une répartition des activités, entre les produits biologiques et les autres gammes, la grande distribution et le circuit spécialisé.
- ◆ Un savoir-faire marketing qui a fait ses preuves sur les marchés de niche.

Il couvre tous les aspects recherche et développement, maîtrise des différentes filières, partenariats avec des laboratoires spécialisés et des producteurs, essentiellement européens, et tous les aspects « communication », depuis l'information directe au consommateur jusqu'aux campagnes télévisées de notoriété, en passant par la relation étroite avec les distributeurs.

- ◆ Des équipes commerciales très proches des clients, organisées par circuit de distribution, capables d'apporter aux points de vente des services efficaces, depuis la gestion de linéaires jusqu'à l'animation de rayons.
- ◆ Une situation financière saine et l'appui du groupe Wessanen.
- ◆ Une dynamique de développement, basée sur une forte capacité d'innovation.

Ces points forts font de notre Groupe un acteur incontournable sur le marché européen de la distribution de spécialités alimentaires dans le domaine de la nutrition et du bien-être. C'est pour cette raison qu'il a marqué le premier pas de WESSANEN en Europe dans ce métier.

Il devrait pouvoir bénéficier des moyens financiers, humains, organisationnels de son actionnaire afin de consolider ses activités et confirmer des taux de croissance satisfaisants en 2008, tout en maintenant le fort niveau de profitabilité.

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6, du code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2007
- et des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de DISTRIBORG GROUPE est composé de 5 membres.

Il convient de rappeler qu'au cours de l'exercice 2007, un changement est intervenu au sein du Conseil d'Administration.

En effet, Monsieur Niels ONKENHOUT a démissionné de ses fonctions d'Administrateur lors de la séance du 21 décembre 2007, séance au cours de laquelle le Conseil d'administration a décidé de nommer à l'unanimité Monsieur Ad VEENHOF en remplacement de ces fonctions.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 27 juin 2008 de ratifier cette nomination provisoire.

Le Président est assisté d'un Comité de Direction de 6 personnes représentant les fonctions de l'entreprise (Finance, Marketing, Ressources Humaines, Logistique, activité en Grande et Moyenne Surfaces, activité détail).

Composition du Conseil d'administration au 31.12.2007 :

| | | Date de 1 ^{ère} nomination | Date du prochain renouvellement |
|-----------------------------|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Président Directeur Général | Christophe BARNOUIN | AGO 27/06/2006 | AGO tenue en 2012 |
| Administrateurs | Mr. Ad VEENHOF | Cooptation par le CA du 21 décembre 2007 en remplacement de Niels Onkhenout | AGO tenue en 2013 |
| | Wessanen France Holding | AGO 27/06/2003 | AGO tenue en 2009 |
| | Participations et Diététique SA | AGO 27/06/2003 | AGO tenue en 2009 |
| | Wessanen Europa NV | AGM 29/06/2001 | AGO tenue en 2013 |

Chaque Administrateur est informé des responsabilités essentielles qui lui incombent et reste soucieux de l'intérêt de tous les actionnaires dans les débats auxquels il prend part au sein du Conseil et dans sa participation aux décisions, qui ont toujours été prises de manière collégiale.

ROLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration délibère sur toutes les questions majeures de la vie du Groupe.

Plus particulièrement :

- Il fixe les principes essentiels de comportement et d'actions qui doivent prévaloir en toutes circonstances au sein du Groupe et demande compte-rendu de leur application.
- Il définit les objectifs stratégiques du Groupe, en accord avec l'actionnaire majoritaire et le Président Directeur Général et en s'appuyant sur les travaux préparatoires du Comité de Direction.
- Il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie.
- Il contrôle la gestion de la société et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires, au personnel de l'entreprise et au marché.

Le Conseil d'Administration

En application de la loi du 30 décembre 2006 pour la participation et le développement de l'actionnariat salarié vous trouverez ci-après les principes et les règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux (article L.225-37, alinéa 7).

En 2007, le Président est le seul membre du Conseil d'Administration à percevoir une indemnité au titre de son mandat social. Le montant de sa rémunération et l'attribution d'autres avantages en nature (éléments de rémunérations déterminés ou déterminables) du Président doivent être autorisés chaque année.

Le Conseil se réunit, en général en début d'exercice pour se prononcer sur les éléments suivants :

- le montant de la rémunération brute annuelle perçue par le Président du Conseil d'administration;
- le paiement sous forme de prime supplémentaire d'une somme équivalente à celle qu'il percevrait si les contrats d'intéressement et de participation s'appliquaient aux mandataires sociaux,
- la mise à disposition d'un véhicule de type grand tourisme,
- le remboursement des frais professionnels sur présentation de justificatifs,
- la mise à disposition d'un téléphone portable,
- la mise à disposition d'un ordinateur portable,

Le Conseil se prononce également sur le bénéfice de l'attribution de primes exceptionnelles.

- La prime STIP – Short Term Incentive Plan :
 - Si les objectifs fixés chaque année sont atteints : Le montant de la prime est plafonné à 30 % du salaire brut annuel.
 - Si les objectifs fixés sont dépassés : Le montant de la prime peut être augmentée jusqu'à 220% de son montant.
- Le bénéfice d'actions de Wessanen dans le cadre du LTIP – Long Term Incentive Plan- par lequel la société Wessanen octroie un nombre d'actions dont le bénéficiaire pourra jouir après une période de trois ans et sous réserve de la réalisation d'objectifs de performance de la société Wessanen.

Enfin, il convient de noter que lors de sa séance du 21 décembre 2007, le Conseil a constaté qu'à compter du 1er septembre 2007, Monsieur Christophe BARNOUIN a cessé de percevoir une rémunération en qualité de Président Directeur Général au sein de la société.

Par ailleurs, afin de remplir les objectifs qu'il s'est assigné, le Conseil d'Administration de la société a adopté un mode de fonctionnement garantissant une prise de décision éclairée.

Le Conseil d'Administration se réunit régulièrement sur tous les sujets dont il a la responsabilité. Tout changement dans l'agenda initial fait l'objet le plus en amont possible d'une communication spécifique aux administrateurs.

L'ordre du jour est communiqué dans des délais et/ou par une communication permettant à chaque administrateur une information des thèmes abordés et permettant un débat éclairé, au cours duquel tous les administrateurs ont la possibilité de poser toutes les questions nécessaires à leur bonne compréhension :

- de la stratégie de la société et du Groupe,
- de l'activité de la société et du Groupe. Notamment, un point est effectué en Conseil chaque trimestre. Le budget est également présenté au Conseil d'Administration,
- de l'information financière diffusée par le Groupe aux actionnaires et au marché,
- de toutes les questions diverses relevant de la responsabilité du Conseil d'Administration.

Au cours de l'année 2007, le Conseil d'Administration de DISTRIBORG GROUPE s'est réuni 3 fois.

Le taux de présence moyen (tenant compte des administrateurs présents ou représentés) sur l'ensemble des réunions s'est élevé à 60 %. Les principaux thèmes abordés ont été les suivants :

- examen des comptes consolidés annuels (31/12/06) et semestriels (30/06/07), et délibérations sur les obligations qui lui incombent en la matière,
- examen du budget 2008,
- examen de l'activité trimestrielle et des orientations du Groupe WESSANEN, notamment la marche des affaires et les opérations de restructuration en cours,
- examen des opérations juridiques,
- examen des conventions réglementées.

Le Comité de direction

Afin de permettre des délibérations les plus pertinentes possibles sur les sujets dont il a à débattre collégalement, le Conseil d'Administration de DISTRIBORG GROUPE a fait le choix de s'appuyer sur les travaux préparatoires du Comité de direction.

Depuis de nombreuses années, ce dernier est composé de mandataires et de non mandataires. Il se réunit au minimum de façon bi-mensuelle. L'objectif qui lui est assigné est d'optimiser la conduite du Groupe concernant l'activité commerciale, marketing et logistique, les finances et les ressources humaines, les structures et les organisations. Ses réflexions et actions s'appuient parfois sur les travaux de groupes de travail spécifiquement mandatés par lui sur des thèmes précis ainsi que sur les analyses de divers comités.

Chaque membre du Comité de direction, prend, après chaque décision, les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre des orientations préconisées par ce comité au sein de son domaine d'intervention, et peut être amené à en rendre compte devant ses pairs. Il assure également dans son domaine la relation avec l'actionnaire majoritaire, le Groupe WESSANEN.

Depuis 2005, les lignes de reporting financier ont d'ailleurs été renforcées avec le groupe Wessanen, afin de garantir un maximum de qualité dans l'information financière.

EVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITES

Le rôle du Conseil d'Administration ainsi que son fonctionnement n'est à ce jour pas formalisé dans un règlement intérieur. Par ailleurs, le Conseil d'Administration n'a, à ce jour, pas procédé à l'examen de son mode de fonctionnement.

PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE DANS LE GROUPE ET INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La définition du contrôle interne auquel le Groupe se réfère est la suivante :

« Processus mis en œuvre par les acteurs internes de l'entreprise (direction générale, encadrement, personnel) et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- Réalisation des opérations et optimisation de ces dernières dans l'intérêt de l'entreprise et du Groupe.
- Fiabilité et transparence des informations financières.
- Conformité aux lois et réglementation en vigueur. »

ORGANISATION GENERALE DU PROCESSUS DE CONTROLE INTERNE DANS LA SOCIETE

L'existence, la pérennité et l'efficacité du processus de contrôle interne au regard des objectifs qui lui sont assignés, est l'affaire de tous les acteurs de l'entreprise. Ceux-ci garantissent, d'une part par le respect des procédures de l'entreprise et du Groupe, d'autre part par la remontée des anomalies éventuellement constatées, une évaluation permanente des processus et une amélioration de leur efficacité.

Toutefois, comme tout système de contrôle, le système de contrôle interne mis en place dans l'organisation actuelle de l'entreprise et du Groupe ne peut apporter l'assurance absolue que par son existence, tous les risques sont éliminés et on ne peut exclure la possibilité que certains contrôles soient contournés ou outrepassés.

Pour pallier ce risque et le limiter autant que possible, l'organisation actuelle privilégie, pour le contrôle des activités opérationnelles, l'existence de fonctions supports rattachées directement à la Direction Financière Groupe. Il s'agit principalement des fonctions suivantes : contrôle de gestion, comptabilité, consolidation et reporting, juridique et fiscal, trésorerie, informatique.

AUDIT INTERNE

La fonction audit interne au sein du Groupe Distriborg est à ce jour assurée par les contrôleurs de gestion et la direction financière. Ce rattachement permet :

- ♦ De garantir une cohérence entre les principes et les procédures comptables appliqués dans les filiales et ceux pratiqués par le groupe dans le cadre de l'élaboration de ses comptes consolidés.
- ♦ De répondre à deux objectifs principaux :
 - Harmonisation des principes comptables en vigueur dans le Groupe afin de garantir l'établissement d'informations financières pertinentes, comparables et reflétant avec sincérité l'activité et la situation de la société : cette mission s'est avérée d'autant plus nécessaire que le Groupe a dû s'adapter aux processus de reporting du Groupe WESSANEN.
 - Diagnostic des processus de contrôle interne en vigueur dans le Groupe, harmonisation des procédures et diffusion de ces dernières dans l'ensemble du Groupe.

Il faut noter qu'en 2004, le groupe Wessanen a créé la fonction d'audit interne, dont le champ d'actions couvre bien entendu le périmètre du groupe Distriborg. Ses missions portent notamment sur l'identification des risques majeurs et sur la mise en œuvre de plans d'actions correctifs. L'audit interne Wessanen réalise également des missions ponctuelles (au moins une fois par an) de contrôle interne, portant sur les principaux cycles d'exploitation, et visant à s'assurer de leur cohérence.

Depuis 2006, cette fonction a été renforcée chez Distriborg par la mise en œuvre de questionnaires formalisés de contrôle interne, administrés et contrôlés périodiquement par les services comptables et la direction financière, et garantissant un contrôle interne régulier de l'ensemble des processus et flux.

CONTROLE DE GESTION GROUPE

Le contrôle de gestion Groupe participe activement au processus budgétaire tout au long de l'année. Il est garant de la remontée périodique des données du reporting et de leur fiabilité, et assure un suivi mensuel des résultats et des écarts par rapport au budget. Il assure la diffusion régulière et circonstanciée d'informations synthétiques à la Direction Générale et au Comité de direction. Par ailleurs, il travaille conjointement avec le service comptabilité et consolidation pour assurer la cohérence des données financières à chaque arrêté de consolidation.

CONSOLIDATION

Le service « consolidation » est en charge de l'élaboration des comptes consolidés du Groupe et doit veiller à diffuser une information financière fiable et respectueuse des réglementations en vigueur. Pour ce faire :

- Il dispose systématiquement des conclusions des audits réalisés par les Commissaires aux Comptes de ses filiales,
- Tous les retraitements de consolidation sont assurés par le service consolidation. Ce processus permet de garantir une uniformité dans les traitements effectués par des personnes informées et compétentes sur la matière,
- Toutes les opérations et retraitements complexes font l'objet, quant à leur comptabilisation, d'une revue par les Commissaires aux Comptes du Groupe le plus en amont possible.
- Afin de garantir un maximum de cohérence, ce service a également en charge la conformité aux normes comptables IFRS.

JURIDIQUE GROUPE

Outre la gestion de la vie sociale des filiales du Groupe, le service juridique du Groupe assure la gestion des contentieux des filiales. Ce mode de fonctionnement permet de garantir une indépendance de jugement et limite les conflits d'intérêts.

PRESENTATION DES INFORMATIONS SYNTHETIQUES SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE

En fonction des différents objectifs assignés au processus de contrôle interne dans la société et dans le Groupe, celui-ci est plus ou moins centralisé. La formalisation des procédures reste du ressort de la Direction Financière.

- S'agissant du contrôle des activités, l'application des procédures est centralisée.
- S'agissant de la fiabilité des informations financières et du respect des lois et réglementations en vigueur, les procédures conservent un caractère centralisé, justifié par les obligations auxquelles la société est soumise au regard de sa cotation sur un marché réglementé.

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE, DESTINEES A CONTROLER LES ACTIVITES

Les procédures de contrôle interne mises en place par la société et destinées à contrôler les activités visent à garantir que les actes de gestion et opérations de chaque société du Groupe ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini dans les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, et plus particulièrement par le Conseil d'Administration.

Elles portent sur les principaux cycles composant l'activité (procédure achats, procédures ventes et remises, procédure investissements, procédure de recouvrement, procédure d'évaluation des actifs et passifs des sociétés, procédures de paie et de suivi du personnel) et s'accompagnent de processus de suivi de l'activité : processus budgétaire, processus de reporting mensuel destiné à identifier les écarts et mettre en place les actions correctives nécessaires, tableaux de bord, processus stratégique...).

Le processus budgétaire, qui implique chaque filiale, la Direction Financière du Groupe, les directions opérationnelles, la Direction Générale, et le contrôle de gestion Groupe en fonction support :

- permet la confrontation des objectifs que s'assigne chaque filiale avec les orientations stratégiques élaborées au plus haut niveau et un accord de chacun sur la façon de les décliner concrètement, en coopération avec le Groupe WESSANEN,
- garantit, par le biais de révisions trimestrielles, la prise en compte du déroulement effectif de l'activité, des orientations nouvelles précisées par la Direction et la déclinaison des mesures correctives éventuelles.

Le processus de reporting mensuel, dont la fiabilité et la centralisation sont assurées par le contrôle de gestion Groupe, permet à la Direction Financière, aux directions opérationnelles et à la Direction Générale de disposer d'un suivi mensuel de l'activité et de la réalisation concrète des objectifs assignés.

Un processus de tableaux de bord permet d'ajouter au reporting mensuel des éléments qualitatifs indispensables au suivi de l'activité.

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE, RELATIVES A L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE, MISES EN PLACE, DESTINEES A ASSURER LA FIABILITE DES INFORMATIONS FINANCIERES ET LEUR CONFORMITE AUX LOIS ET REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR

La société s'attache à garantir une information financière fiable et conforme aux principes comptables généraux et aux référentiels et méthodes adoptés par le Groupe au travers principalement des processus suivants :

- Existence d'un progiciel de comptabilité unique. Ce progiciel externe est déployé par le service informatique Groupe. Il s'appuie sur un plan comptable et une architecture analytique contrôlés, dont la mise à jour est pilotée par les services supports Groupe. En terme de flux d'informations, il assure des schémas comptables communs et en garantissant l'existence de contrôles automatiques pertinents, assurent la régularité et la comptabilisation des opérations.
- Diffusion régulière de notes actualisées et mises à jour régulièrement pour tenir compte de l'expérience des arrêts précédents.
- Echanges réguliers sur les procédures comptables et financières, à travers des réunions mensuelles, permettant d'assurer une logique d'amélioration continue.

APPRECIATION DU DISPOSITIF

Le dispositif de contrôle interne, tant sur l'aspect « activité » que sur les aspects « informations financières » et « respect des lois et réglementations en vigueur », fait désormais l'objet d'un contrôle formalisé diligenté par la Direction Financière. Son amélioration est aujourd'hui assurée, au cas par cas, par les acteurs impliqués, dans une approche dynamique d'amélioration continue. La périodicité des contrôles est variable et structurée.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DU DERNIER ALINEA DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE DISTRIBORG GROUPE POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société DISTRIBORG GROUPE et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent, de notre part, les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Celles-ci requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Lyon, le 24 avril 2008
Les Commissaires aux Comptes

Pour KPMG Audit
Département de KPMG SA

Philippe MASSONNAT
Associé

Pour SAS ORIAL

J. BACHELET
Associé

RAPPORT JURIDIQUE

APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT – FIXATION DU DIVIDENDE

Nous vous invitons à approuver les comptes sociaux (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice écoulé, avec toutes les opérations qu'ils comportent, faisant ressortir un résultat de 28 059 094 €

Nous vous proposons d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007 soit la somme de 28.059.093,58 euros comme suit :

constatant le bénéfice de l'exercice, soit 28.059.093,58 €
et le report à nouveau créditeur antérieur, soit 29.892.592,33 €

Soit un bénéfice distribuable de 57.951.685,91 €

affectation du bénéfice de l'exercice au compte « Report à nouveau » soit 28.059.093,58 €
qui est porté à 57.951.685,91 €

Total égal au bénéfice distribuable de 57.951.685,91 €

Compte tenu de cette affectation, l'assemblée générale constate que les capitaux propres de la société s'élèvent maintenant à un montant de 113.966.209,93 €.

En application des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

| Exercices | Nombre d'actions | Valeur nominale | Dividende fiscal | Avoir réel | Revenu |
|-----------|------------------|-----------------|------------------|------------|--------|
| 2004 | 1.609.609 | 3.81 € | Néant | Néant | Néant |
| 2005 | 1.609.609 | 3.81 € | Néant | Néant | Néant |
| 2006 | 1.609.609 | 3.81 € | Néant | Néant | Néant |

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 dudit Code et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été préalablement autorisées par le Conseil d'Administration.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

Enfin, nous vous informons que les conventions visées à l'article L. 225-39 du Code de commerce ont été communiquées au Président du Conseil d'Administration, lequel a communiqué la liste et l'objet de ces conventions aux membres dudit Conseil et aux Commissaires aux Comptes.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons en annexe au présent rapport, la liste des mandats et fonctions exercés, au cours de l'exercice, dans toute société, par chacun des mandataires sociaux de la société.

Président du Conseil d'Administration

Christophe BARNOUIN

Distriborg France SAS
Kalisterra SAS
Brugier Sillon SAS
Bio Distrifrais SAS
R. Bonneterre SAS
Chantenat SARL

Rep Distriborg Groupe,
Rep Distriborg Groupe,
Rep Distriborg Groupe,
Rep Distriborg Groupe,
Rep Distriborg Groupe,

Président
Président
Président
Président
Président
Gérant

Administrateurs :

1) Niels ONKENHOUT (01/01/2007 au 21/12/2007)

| | |
|--|-----------|
| Wessanen France Holding SAS | Président |
| Participations et Diététique | Président |
| Wessanen Europa bv | Président |
| Tree of Life Europe bv | Président |
| Zonnatura bv | Président |
| Boas bv | Président |
| Wessanen Nederland bv | Président |
| Kallo Foods Limited | Président |
| Kallo Group Limited | Président |
| Kallo International Limited | Président |
| Kallo Limited | Président |
| The Orient Trading Company Limited | Président |
| Whole Earth Foods Limited | Président |
| Tree of Life UK Limited | Président |
| Brewhurst Health Food Supplies Limited | Président |
| Tasty Foods Limited | Président |
| Nature's Organic Limited | Président |
| Chinese Whispers (UK) Limited | Président |
| Nature's Store Limited | Président |
| Licex Limited | Président |
| Mite-ex Limited | Président |

2) Ad VEENHOF (21/12/2007 au 31/12/2007)

| | |
|--|-------------------|
| Wessanen France Holding SAS | Président |
| Participations et Diététique | Président |
| Wessanen Europa bv | Président |
| Tree of Life Europe bv | Président |
| Zonnatura bv | Président |
| Boas bv | Président |
| Wessanen Nederland bv | Président |
| Kallo Foods Limited | Président |
| Kallo Group Limited | Président |
| Kallo International Limited | Président |
| Kallo Limited | Président |
| The Orient Trading Company Limited | Président |
| Whole Earth Foods Limited | Président |
| Tree of Life UK Limited | Président |
| Brewhurst Health Food Supplies Limited | Président |
| Tasty Foods Limited | Président |
| Nature's Organic Limited | Président |
| Chinese Whispers (UK) Limited | Président |
| Nature's Store Limited | Président |
| Licex Limited | Président |
| Mite-ex Limited | Président |
| Koninklijke Wessanen nv, | Président |
| Beckers Holding bv, | Directeur Général |
| Wessanen Belgium, | Administrateur |
| Wessanen USA Inc., | Directeur Général |

3) Wessanen Europa BV

(Représentant permanent: Gert Garnaat)

| | |
|---------------------------------|-------------------|
| Participations et Diététique SA | Administrateur |
| Wessanen Finance bv | Administrateur |
| Wessanen France Holding SAS | Directeur Général |
| Wessanen Deutschland GmbH | Administrateur |
| Wessanen Europa bv | Administrateur |
| Wessanen Nederland bv | Administrateur |
| Tree of Life Europe bv | Administrateur |

Hagor nv
Noorderhout bv
Zuiderhout bv
NABM Amsterdam bv
Beheersmaatschappij Wessanen bv
Grand Terroirs Associes bv
Condi bv
ELB bv
Food Products Management bv
Wessanen Great Britain Holdings Limited

Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur

4) Wessanen France Holding
(Représentant permanent: Elisabeth CASEAU)
Participations et Diététique SA

Administrateur

5) Participations et Diététique
(Représentant permanent : Hortense CASTRO)
Néant

OPERATIONS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE REALISEES PAR LES DIRIGEANTS

Néant

REMUNERATIONS ET AVANTAGES PERCUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte également des rémunérations individuelles et avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par les mandataires sociaux :

Monsieur Christophe BARNOUIN, Président du Conseil d'administration a perçu au titre de l'exercice 2007 les éléments de rémunération suivants :

Rémunération brute : 100 500 €
Prime d'incitation variable au titre de l'exercice 2007: 18 078€
Avantage en nature : 3 037 €
Soit un montant total au titre de l'exercice 2007 de 121 615 Euros.

La société Distriborg Groupe n'a versée aucune rémunération à **Monsieur Niels ONKENHOUT**, ni à **Monsieur Ad VEENHOF** au cours de l'exercice 2007.

Il n'existe pas d'autre engagement contractuel entre Distriborg Groupe et ses administrateurs.

Les sociétés contrôlées par DISTRIBORG GROUPE n'ont versé aucune rémunération au cours de l'exercice 2007 à Messieurs **Christophe BARNOUIN**, **Niels ONKENHOUT**.

La société **WESSANEN France HOLDING**, société qui contrôle DISTRIBORG GROUPE au sens de l'article L233-16 du code de commerce, a versé au titre de l'exercice 2007 à **Monsieur Christophe BARNOUIN** :

Rémunération brute : 49 235 €
Avantage en nature : 1 519 €
Soit un montant total au titre de l'exercice 2007 de 50 754 Euros.

La société **WESSANEN France HOLDING**, société qui contrôle DISTRIBORG GROUPE au sens de l'article L233-16 du code de commerce, a versé au titre de l'exercice 2007 à **Monsieur Niels ONKENHOUT** :

Rémunération brute : 49 050€.
Soit un montant total au titre de l'exercice 2007 de 49 050€ Euros.

CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 27 299 Euros et qui ont réduit le déficit fiscal reportable, et augmenté le bénéfice taxable d'intégration à due concurrence.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL, PAR APPLICATION DES ARTICLES L. 225-129-1 L. 225-129-2 et L.225-129-3:

Nous vous précisons que le Conseil d'administration n'a pas de délégations en cours de validité et, qu'en conséquence, aucun tableau n'est joint au présent rapport.

Lecture va vous être donnée des rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous ouvrirons ensuite le débat. Puis, nous passerons au vote des projets de résolutions.

**Fait à Saint Genis Laval,
Le 23 avril 2008**

Le Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions des articles L.451-1-2 I du Code monétaire et financier et 222-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous avons établi le présent rapport. Ce rapport a fait l'objet d'une diffusion effective et intégrale au sens de l'article 221-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce rapport financier annuel a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent rapport financier annuel sont mis à la disposition de toute personne en faisant la demande au siège social de la société.

Le rapport financier annuel est disponible sur les sites Internet de la société ou de l'Autorité des Marchés Financiers.

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

1.1. Responsable du rapport financier annuel

Monsieur Christophe Barnouin – Président et directeur général.

1.2. Attestation du responsable du rapport financier annuel

«J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Christophe Barnouin
Président et Directeur Général

Fait à Lyon, le 23 avril 2008
Monsieur Christophe Barnouin

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Distriborg Groupe S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée d'utilité indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 1.6 sur les comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce test de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 7 donne une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Lyon, le 24 avril 2008

Lyon, le 24 avril 2008

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

SAS ORIAL

Philippe Massonnat
Associé

Jean Bachelet
Associé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

| <i>en milliers d'euros</i> | Notes | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|--------------------------------|-------|------------------|------------------|
| Chiffre d'affaires | 1 | 225 665 | 215 730 |
| Coûts des ventes | | -141 469 | -136 318 |
| Marge brute | | 84 196 | 79 412 |
| Autres produits | | 816 | 725 |
| Frais généraux et commerciaux | | -60 817 | -58 195 |
| Autres charges | | -1 140 | -1 643 |
| Résultat opérationnel | | 23 055 | 20 299 |
| Charges financières | | -381 | -408 |
| Produits financiers | | 3 050 | 1 696 |
| Résultat avant impôt | | 25 724 | 21 587 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 5 | -9 351 | -7 359 |
| Résultat | | 16 373 | 14 228 |
| Dont part du groupe | | 16 373 | 14 228 |
| <i>en euros</i> | | | |
| Résultat net par action | 6 | 10,17 | 8,84 |
| Résultat net dilué par action | 6 | 10,17 | 8,84 |

BILAN CONSOLIDE

BILAN CONSOLIDE - ACTIF

| <i>en milliers d'euros</i> | Notes | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|--------------------------------------|-------|------------------|------------------|
| Actifs non courants | | | |
| Goodwill | 7 | 17 040 | 17 040 |
| Autres Immobilisations incorporelles | 7 | 9 705 | 9 446 |
| Immobilisations corporelles | 8 | 4 558 | 3 615 |
| Actifs financiers non courants | 9 | 118 | 92 |
| Actifs d'impôts différés | 5 | 1 404 | 1 682 |
| Total des actifs non courants | | 32 825 | 31 875 |
| Actifs courants | | | |
| Stocks | 10 | 20 537 | 16 787 |
| Créances Clients | 11 | 52 389 | 51 561 |
| Autres débiteurs | 12 | 12 496 | 11 036 |
| Trésorerie et équivalents trésorerie | 13 | 83 244 | 62 269 |
| Total des actifs courants | | 168 666 | 141 653 |
| Total Actif | | 201 491 | 173 528 |

BILAN CONSOLIDE - PASSIF

| <i>en milliers d'euros</i> | Notes | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|--|-------|------------------|------------------|
| Capitaux propres | | | |
| Capital émis | 14 | 6 133 | 6 133 |
| Réserves | | 103 745 | 89 516 |
| Résultat | | 16 373 | 14 228 |
| Total des capitaux propres | | 126 251 | 109 877 |
| Passifs non courants | | | |
| Provisions non courantes | 15 | 144 | 59 |
| Passifs d'impôts différés | 5 | 54 | 116 |
| Total des passifs non courants | | 198 | 175 |
| Passifs courants | | | |
| Impôts courants | 5 | 789 | 1 132 |
| Dettes Fournisseurs et autres créditeurs | 17 | 72 769 | 61 257 |
| Provisions courantes | 16 | 1 484 | 1 087 |
| Total des passifs courants | | 75 042 | 63 476 |
| Total Passif et capitaux propres | | 201 491 | 173 528 |

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

| <i>en milliers d'euros</i> | Notes | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|--|-----------|------------------|------------------|
| Résultat | | 16 373 | 14 228 |
| Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie: | | | |
| - Dotations aux amortissements | | 767 | 813 |
| - Perte de valeur | | 0 | 503 |
| - Dotations / (Reprises) aux provisions | | 469 | -296 |
| - Variation des impôts différés | | 217 | -716 |
| - Plus ou moins value de cessions | | 36 | -627 |
| Marge brute d'autofinancement | | 17 862 | 13 905 |
| Variations des actifs et passifs d'exploitation | | 5 132 | -2 274 |
| Flux liés aux activités opérationnelles | 18 | 22 994 | 11 631 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles | | | |
| | | -1 992 | -563 |
| Acquisition d'actifs financiers | | | |
| | | -59 | 0 |
| Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles | | | |
| | | 32 | 1 055 |
| Cession d'autres immobilisations financières | | | |
| | | 0 | 79 |
| Flux liés aux activités d'investissements | | -2 019 | 571 |
| Remboursements d'emprunts | | | |
| | | 0 | -169 |
| Flux liées aux activités de financement | | 0 | -169 |
| Mouvements de conversion | | | |
| Augmentation (Diminution) de la trésorerie | | 20 975 | 12 032 |
| Trésorerie au début de l'exercice | | | |
| | | 62 269 | 50 237 |
| Trésorerie de clôture | | | |
| | | 83 244 | 62 269 |

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

| <i>en milliers d'euros</i> | <i>Capital émis</i> | <i>Réserves consolidées</i> | <i>Résultat - part du groupe</i> | <i>Capitaux propres - part du groupe</i> | <i>Intérêts minoritaires</i> | <i>Capitaux propres totaux</i> |
|----------------------------|---------------------|-----------------------------|----------------------------------|--|------------------------------|--------------------------------|
| Au 31 décembre 2005 | 6 133 | 89 516 | 0 | 95 649 | 0 | 95 649 |
| Augmentation de capital | | | | 0 | | 0 |
| Dividendes versés | | | | 0 | | 0 |
| Résultat 2006 | | 14 228 | | 14 228 | | 14 228 |
| Variation de périmètre | | | | 0 | | 0 |
| Autres variations | | | | 0 | | 0 |
| Au 31 décembre 2006 | 6 133 | 103 745 | | 109 878 | 0 | 109 878 |
| Augmentation de capital | | | | 0 | | 0 |
| Dividendes versés | | | | 0 | | 0 |
| Résultat 2007 | | | 16 373 | 16 373 | | 16 373 |
| Variation de périmètre | | | | 0 | | 0 |
| Autres variations | | | | 0 | | 0 |
| Au 31 décembre 2007 | 6 133 | 103 745 | 16 373 | 126 251 | 0 | 126 251 |

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

La société Distriborg Groupe est une entreprise domiciliée en France, au 217 chemin du Grand Revoyet 69230 Saint Genis Laval.
Les états financiers consolidés de la société Distriborg Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, comprennent la société Distriborg Groupe et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).
Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 23 Avril 2008 et seront approuvés par l'Assemblée Générale du 27 juin 2008.

1.1. BASES DE PREPARATION

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables des actifs et passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

Il n'y a pas eu de changement d'estimation au cours de l'exercice 2007.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

La norme IFRS 7 - Instrument financiers : information à fournir, adoptée par l'Union Européenne le 11 Janvier 2006, est d'application obligatoire pour tous les exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2007. Cette norme requiert la production de nouvelles informations et modifie les modalités de présentation de l'information dans les notes annexes. Elle impose la production d'éléments chiffrés nouveaux relatifs aux instruments financiers et elle requiert de nouvelles précisions sur les méthodes comptables utilisées ainsi que de nouvelles informations qualitatives et chiffrées afin d'améliorer la description des risques (de crédit, de liquidités, et de marché notamment) et la façon dont ceux-ci sont gérés.

1.2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Toutes les filiales sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Il n'y a pas d'entreprises associées, ni de coentreprises dans le Groupe.

1.3. GOODWILL

Les goodwill représentent la différence entre le prix d'acquisition (coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition), des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets et passifs éventuels acquis à la date de prise de participation.

Les goodwill ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 « regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an (cf note 1.6).

Le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

1.4. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût diminué des amortissements et des pertes de valeur.

Les éléments significatifs imputés sous cette rubrique sont :

- Les logiciels : ils sont amortis sur 12 mois en linéaire.
- Les marques (acquises et inscrites au bilan) n'ayant pas de durée d'utilité finie, ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an (cf note 1.6).
- Frais de développement : ils sont enregistrés à l'actif et amortis pour une durée de 5 années, dans la mesure où ils remplissent les conditions suivantes :
 - les coûts peuvent être mesurés de façon fiable ;
 - la faisabilité technique et commerciale du produit est démontrée
 - l'existence d'avantages économiques futurs est probable
 - la disponibilité de ressources suffisantes pour achever son développement et utiliser ou vendre l'actif.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

1.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, sont présentées à l'actif à la juste valeur du bien loué ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

Amortissements :

Ils sont calculés sur la base du coût d'acquisition, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Constructions _____ 30 ans
- Agencements sur constructions _____ 15 ans
- Matériel et outillages industriels _____ 10 à 15 ans
- Matériel informatique _____ 3 ans
- Autres matériels, mobiliers, agencements _____ 7 à 10 ans

1.6. DEPRECIATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée d'utilité indéterminée, catégorie limitée pour le groupe DISTRIBORG aux goodwill et aux marques.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel pour la différence; elle est imputée en priorité aux goodwill et ensuite aux autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable..

1.7. STOCKS DE MARCHANDISES

Ils sont évalués au coût d'achat, selon la méthode du prix moyen pondéré, après remises certaines et incluant les frais de transport. Une provision pour dépréciation est constatée dès lors que la valeur nette de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable. La part des stocks libellée en devises est valorisée au taux de clôture.

1.8. CREANCES CLIENTS

Le Groupe ne souscrit pas à une assurance crédit pour ses clients.

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur conformément à la norme IAS 39, qui correspond en général à leur valeur nominale. Les créances clients peuvent, les cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe un risque de non recouvrement.

1.9. IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, sauf exceptions prévues par IAS 12, selon la méthode du report variable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

1.10. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite résultant de plans à prestations définies sont évalués à la valeur actualisée à la date de clôture des prestations de retraite prévues au plan, ajustée des écarts actuariels, du coûts des services passés non encore comptabilisés et de la juste valeur des actifs des fonds de pension externalisés.

Les indemnités de fin de carrière du groupe, en France, sont assimilées à des plans à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de la retraite fixée généralement à 60 ans pour les salariés français;
- un taux d'actualisation financière;
- un taux d'inflation;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans.

1.11. PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Dans le cas de restructuration, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce, d'un plan détaillé et/ou d'un début d'exécution.

1.12. ACTIFS DETENUS DESTINES A ETRE VENDUS

Lors de la classification en actifs détenus en vue de la vente, ces actifs sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

1.13. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'affaires est principalement composé de la vente de marchandises. Les produits provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des marchandises ont été transférés à l'acheteur. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due.

1.14. TRANSACTION EN MONNAIE ETRANGERE

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

1.15. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice. Comme il n'existe aucun instrument dilutif, le résultat de base et le résultat dilué par action sont identiques.

1.16. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Cette rubrique comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables, qui satisfont à la définition des équivalents de Trésorerie.

Ces équivalents de Trésorerie sont évalués et comptabilisés à la juste valeur par référence au dernier cours de l'exercice. Les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat.

1.17. IFRS 7 – 1^{ère} APPLICATION

Le groupe est exposé au risque de crédit, de liquidités et de marché, mais dans des proportions limitées.

En tant que société commerciale, le groupe est confronté aux risques clients qui portent principalement sur un risque toujours possible d'impayés de sa clientèle.

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou tendues, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments des capitaux propres affectent le résultat du groupe ou la valeur des actifs financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1. FILIALES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2007

| Sociétés Siège social | % contrôle 31/12/2007 | % contrôle 31/12/2006 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Filiales françaises consolidées | | |
| DISTRIBORG FRANCE SAS 217, Chemin du Grand Revoyet - 69230 SAINT GENIS LAVAL | 99,99 % | 99,99 % |
| KALISTERRA SAS 217, Chemin du Grand Revoyet - 69230 SAINT GENIS LAVAL | 99,99 % | 99,99 % |
| BIO DISTRIFRAIS SAS 45/47, Rue Jules Guesde - 69230 SAINT GENIS LAVAL | 99,99 % | 99,99 % |
| BRUGIER-SILLON SAS ZI d'En Tourre - 11400 CASTELNAUDARY | 99,86 % | 99,86 % |
| CHANTENAT SARL Allée Sud - Case 26 - 58, Bd Gustave Roch - 44061 NANTES | 100.00 % | 100.00 % |
| R. BONNETERRE SAS 1, Place des Planteurs - 94538 RUNGIS | 99,97 % | 99,97 % |
| G. SOREAU SAS (1) 52, Rue Molière - 94200 IVRY SUR SEINE | | 99,98 % |
| Filiales étrangères consolidées | | |
| DISTRIBORG ITALIA SRL Via San Vito 7 - 20123 MILANO Italie | 100 % | 100 % |

(1) La société G. SOREAU SAS a été absorbée par la société DISTRIBORG FRANCE SAS au 1^{er} janvier 2007.

2.2. ÉVOLUTION DU PERIMETRE

Le périmètre n'a pas évolué au cours de l'exercice.

INFORMATIONS SECTORIELLES

En application de la norme IAS 14 « Informations sectorielles », le premier niveau d'information sectorielle est organisé par activité, le second niveau par secteur géographique.

La présentation des informations sectorielles du présent rapport 2007 demeure identique à celle du rapport 2006.

3.1. PRINCIPALES ACTIVITES

Le groupe est géré en deux segments stratégiques principaux :

- Les produits biologiques, activité principale sur laquelle le groupe Distriborg se positionne comme l'acteur principal du marché en France.
- La distribution d'autres produits, principalement alimentaires, notamment sur les segments de la diététique et des cuisines du monde.

Les tableaux ci-dessous reprennent les chiffres propres à chaque secteur, compris comme une entité indépendante :

Informations au 31 décembre 2007 :

| <i>en milliers d'euros</i> | Activité Bio | Autres activités | Total |
|---|----------------|------------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 135 427 | 90 238 | 225 665 |
| Résultats sectoriels | 11 881 | 11 174 | 23 055 |
| Charges financières | - | - | -381 |
| Produits financiers | - | - | 3 050 |
| Résultat avant impôt | | | 25 724 |
| Charge d'impôt sur le résultat | - | - | -9 351 |
| Résultat net | | | 16 373 |
| Actifs sectoriels | 53 345 | 58 822 | 112 167 |
| Immobilisations corporelles (*) | | | 4 558 |
| Titres de participation | | | 16 |
| Actifs financiers | - | - | 83 346 |
| Actifs d'impôts | - | - | 1 404 |
| Actif total | | | 201 491 |
| Passifs sectoriels | 41 733 | 32 664 | 74 397 |
| Dettes financières | - | - | 0 |
| Passifs d'impôts | - | - | 843 |
| Capitaux propres | - | - | 126 251 |
| Passif total | | | 201 491 |
| Investissements (*) | | | 1 992 |
| Dotations aux amortissements (*) | | | 767 |

(*) Les immobilisations corporelles sont principalement composées de constructions (entrepôts et bureaux) et de matériel informatique. Elles sont utilisées pour toutes les activités sans distinction possible.

Informations au 31 décembre 2006 :

| <i>en milliers d'euros</i> | Activité Bio | Autres activités | Total |
|----------------------------------|----------------|------------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 125 240 | 90 490 | 215 730 |
| Résultats sectoriels | 10 775 | 9 524 | 20 299 |
| Charges financières | - | - | -408 |
| Produits financiers | - | - | 1 696 |
| Résultat avant impôt | | | 21 587 |
| Charge d'impôt sur le résultat | - | - | -7 359 |
| Résultat net | | | 14 228 |
| Actifs sectoriels | 47 680 | 58 190 | 105 870 |
| Immobilisations corporelles (*) | | | 3 615 |
| Titres de participation | | | 25 |
| Actifs financiers | - | - | 62 336 |
| Actifs d'impôts | - | - | 1 682 |
| Actif total | | | 173 528 |
| Passifs sectoriels | 33 804 | 28 599 | 62 403 |
| Dettes financières | - | - | 0 |
| Passifs d'impôts | - | - | 1 248 |
| Capitaux propres | - | - | 109 877 |
| Passif total | | | 173 528 |
| Investissements (*) | | | 563 |
| Dotations aux amortissements (*) | | | 813 |

3.2. ZONES GEOGRAPHIQUES

Les postes ci-dessous sont ventilés : pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation de la clientèle, pour les autres informations par zone d'implantation des sociétés consolidées :

Informations au 31 décembre 2007 :

| <i>en milliers d'euros</i> | France | Autres pays | Total |
|----------------------------|---------|-------------|---------|
| Chiffre d'affaires | 216 079 | 9 586 | 225 665 |
| Investissements | 1 992 | 0 | 1 992 |

Informations au 31 décembre 2006 :

| <i>en milliers d'euros</i> | France | Autres pays | Total |
|----------------------------|---------|-------------|---------|
| Chiffre d'affaires | 206 544 | 9 186 | 215 730 |
| Investissements | 563 | 0 | 563 |

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|----------------------------|------------------|------------------|
| Ventes de marchandises | 225 579 | 215 530 |
| Prestations de services | 86 | 200 |
| Total | 225 665 | 215 730 |

NOTE 2 – FRAIS DE PERSONNEL

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|----------------------------|------------------|------------------|
| Frais de personnel | 25 009 | 23 737 |
| Total | 25 009 | 23 737 |

Les frais de personnel sont constitués des salaires, charges sociales afférentes, de la charge de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise (pour les filiales françaises), des avantages post-emplois (charges liées aux engagements retraites), des charges liées aux litiges sociaux.

NOTE 3 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Les amortissements inclus dans les charges opérationnelles concernent les actifs suivants :

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|---|------------------|------------------|
| Logiciels et autres | 65 | 68 |
| Constructions | 433 | 453 |
| Installations techniques, Matériels et Outillages | 60 | 52 |
| Autres immobilisations corporelles | 209 | 240 |
| Total | 767 | 813 |

NOTE 4 – AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

1) Autres Produits

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|--|------------------|------------------|
| Réorganisations | 295 | 0 |
| Engagements de retraite | 0 | 0 |
| Résultat de cessions d'immobilisations | 32 | 627 |
| Résultat de cession de filiales | 0 | 0 |
| Litiges (commerciaux, sociaux) | 377 | 0 |
| Autres | 112 | 98 |
| Total | 816 | 725 |

2) Autres Charges

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|--|------------------|------------------|
| Réorganisations | -180 | -1 207 |
| Engagements de retraite | -70 | -61 |
| Résultat de cessions d'immobilisations | 0 | 0 |
| Résultat de cession de filiales | -34 | 0 |
| Litiges (commerciaux, sociaux) | -748 | -375 |
| Autres | -108 | 0 |
| Total | -1 140 | -1 643 |

NOTE 5 - IMPOT SUR LES BENEFICES

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|----------------------------|------------------|------------------|
| Impôt exigible* | 8 620 | 8 075 |
| Impôt différé ** | 731 | -716 |
| Total | 9 351 | 7 359 |

*L'impôt exigible correspond aux montants dus aux Administrations fiscales, suivant les taux et règles en vigueur dans les différents pays.

**La charge d'impôt différé 2007 comprend la provision pour risque fiscale en Italie de 513 K€.

La Société DISTRIBORG GROUPE a opté pour le régime d'intégration fiscale de ses filiales françaises détenues à plus de 95 %.

| | 31 décembre 2006 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 | 31 décembre 2007 |
|---|----------------------------|---------------------|------------------|------------------|
| | En milliers d'euros | en milliers d'euros | En taux | en taux |
| Impôt théorique | 7 196 | 8 575 | 33,33% | 33,33% |
| Contribution additionnelle et IFA | 376 | 382 | 1,74% | 1,48% |
| Charges non déductibles/produits non-imposables | 490 | 526 | 2,27% | 2,04% |
| Crédits d'impôts | -42 | -132 | -0,19% | -0,51% |
| Déficits non reconnus | -661 | 0 | -3,06% | 0,00% |
| Impôt réel | 7 359 | 9 351 | 34,09% | 36,35% |

Evolution des postes de Bilan

| <i>en milliers d'euros</i> | Au 1er janvier 2006 | Charge | Situation nette et autres | Règlements | Au 31 décembre 2006 |
|----------------------------|---------------------|---------------|---------------------------|--------------|---------------------|
| Impôts courants | | | | | |
| Actif | - | | | | |
| Passif | -632 | | | | -1 132 |
| | -632 | -8 074 | - | 7 574 | -1 132 |
| Impôts différés | | | | | |
| Actif | 1 077 | | | | 1 682 |
| Passif | -227 | | | | -116 |
| | 850 | 716 | 0 | 0 | 1 566 |

Evolution des postes de Bilan

| <i>en milliers d'euros</i> | Au 1er janvier 2007 | Charge | Situation nette et autres | Règlements | Au 31 décembre 2007 |
|----------------------------|---------------------|---------------|---------------------------|--------------|---------------------|
| Impôts courants | | | | | |
| Actif | - | | | | |
| Passif | -1 132 | | | | -789 |
| | -1 132 | -8 620 | - | 8 963 | -789 |
| Impôts différés | | | | | |
| Actif | 1 682 | | | | 1 404 |
| Passif | -116 | | | | -54 |
| | 1 566 | -216 | 0 | 0 | 1 350 |

NOTE 6 – RESULTAT PAR ACTION

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|--|------------------|------------------|
| Nombre d'actions à la clôture | 1 609 609 | 1 609 609 |
| Nombre moyen d'actions en circulation | 1 609 609 | 1 609 609 |
| Effet dilutif des options d'achats | 0 | 0 |
| Nombre moyen d'actions après dilution | 1 609 609 | 1 609 609 |

NOTE 7 – GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La variation des valeurs nettes comptables s'analyse comme suit :

| <i>en milliers d'euros</i> | <i>Goodwill</i> | <i>Marques</i> | <i>Logiciels et autres</i> | <i>Total</i> |
|---|-----------------|----------------|----------------------------|---------------|
| Valeur brute | | | | |
| A l'ouverture de l'exercice 2006 | 17 542 | 9 147 | 3 277 | 29 966 |
| Acquisitions / Augmentations | - | - | 32 | 32 |
| Sorties | - | - | - | 0 |
| Perte de valeur | -503 | - | - | -503 |
| Variation de périmètre et autres | - | - | - | 0 |
| Change | - | - | - | 0 |
| Au 31 décembre 2006 | 17 040 | 9 147 | 3 309 | 29 495 |
| Amortissements | | | | |
| A l'ouverture de l'exercice | N/A | N/A | 2 942 | 2 942 |
| Dotations | N/A | N/A | 68 | 68 |
| Sorties | N/A | N/A | - | 0 |
| Variation de périmètre et autres | N/A | N/A | - | 0 |
| Change | N/A | N/A | - | 0 |
| Au 31 décembre 2006 | 0 | 0 | 3 010 | 3 010 |
| Valeur nette au 31 décembre 2006 | 17 040 | 9 147 | 299 | 26 485 |

| <i>en milliers d'euros</i> | <i>Goodwill</i> | <i>Marques</i> | <i>Logiciels et autres</i> | <i>Total</i> |
|---|-----------------|----------------|----------------------------|---------------|
| Valeur brute | | | | |
| A l'ouverture de l'exercice 2007 | 17 040 | 9 147 | 3 309 | 29 495 |
| Acquisitions / Augmentations | - | - | 324 | 324 |
| Sorties | - | - | -146 | -146 |
| Perte de valeur | - | - | - | 0 |
| Variation de périmètre et autres | - | - | - | 0 |
| Change | - | - | - | 0 |
| Au 31 décembre 2007 | 17 040 | 9 147 | 3 487 | 29 674 |
| Amortissements | | | | |
| A l'ouverture de l'exercice | N/A | N/A | 3 010 | 3 010 |
| Dotations | N/A | N/A | 65 | 65 |
| Sorties | N/A | N/A | -146 | -146 |
| Variation de périmètre et autres | N/A | N/A | - | 0 |
| Change | N/A | N/A | - | 0 |
| Au 31 décembre 2007 | 0 | 0 | 2 929 | 2 929 |
| Valeur nette au 31 décembre 2007 | 17 040 | 9 147 | 558 | 26 745 |

Goodwill : les principaux goodwill constatés au bilan concernent les sociétés G. SOREAU SA pour 4 899 k.€ (en 1989), DISTRIBORG France pour 2 652 k.€ (en 1999), SODI SA pour 1 446 k.€ (en 1989), R. BONNETERRE SA pour 2 702 k.€ (en 1994), DISTRIFRANCE pour 903 k.€ (en 1997), SFBF-VIVIS pour 3 515 k.€ (en 1997), les autres figurant pour un montant individuel inférieur à 600 k.€ .

Marques : il s'agit de la marque GAYELORD HAUSER acquise le 1^{er} décembre 1999.

Comme indiqué dans la note 1.6, les immobilisations sont regroupées en Unité Génératrice de Trésorerie (UGT), et font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, pour les immobilisations n'ayant pas de durée d'utilité finie (goodwill et marques). Au sein du Groupe, les UGT sont définies en fonction du réseau de distribution (GMS / Détail), du pays et du mode de livraison des marchandises aux clients. Les cinq groupes d'actifs ainsi définis génèrent des flux de trésorerie largement indépendants des uns des autres.

Un actif est déprécié lorsque sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur d'utilité qui correspond à l'estimation actualisée des entrées et sorties de trésorerie futures générées par l'utilisation continue de l'actif de par sa sortie finale.

Les hypothèses suivantes sont retenues pour la détermination de la valeur d'utilité :

- taux d'inflation : 1% ;
- taux de croissance : 5% sur les 5 première années puis 0% à compter de 2011 ;
- taux d'actualisation : 8.8% ;
- flux de trésorerie : budgets des flux nets de trésorerie sur 5 ans extrapolés sur 10 années supplémentaires

Il n'a pas été constaté de dépréciation concernant l'exercice 2007.

La valeur comptable des goodwill et des immobilisations incorporelles allouée à chaque UGT est la suivante :

Au 31 décembre 2006 :

| <i>en milliers d'euros</i> | <i>Goodwill</i> | <i>Immobilisations incorporelles</i> |
|--|-----------------|--------------------------------------|
| Unités Génératrices de Trésorerie: | | |
| GMS France | 13 415 | 9 179 |
| GMS Italie | - | - |
| Détail France Livraison Epicerie sèche | | - |
| Détail France Livraison Epicerie sèche et produits frais | 3 098 | 48 |
| Détail France Cash & Carry | 526 | 219 |
| Total | 17 040 | 9 446 |

Au 31 décembre 2007

| <i>en milliers d'euros</i> | <i>Goodwill</i> | <i>Immobilisations incorporelles</i> |
|--|-----------------|--------------------------------------|
| Unités Génératrices de Trésorerie: | | |
| GMS France | 13 415 | 9 358 |
| GMS Italie | - | - |
| Détail France Livraison Epicerie sèche | - | - |
| Détail France Livraison Epicerie sèche et produits frais | 3 098 | 142 |
| Détail France Cash & Carry | 526 | 205 |
| Total | 17 040 | 9 705 |

NOTE 8 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La variation des valeurs nettes comptables s'analyse comme suit :

Au 31 décembre 2006 :

| <i>en milliers d'euros</i> | <i>Terrains et constructions</i> | <i>Installations techniques, matériel et outillages</i> | <i>Autres</i> | <i>Total</i> |
|---|----------------------------------|---|---------------|---------------|
| Valeur brute | | | | |
| A l'ouverture de l'exercice | 10 163 | 3 305 | 3 225 | 16 693 |
| Acquisitions / Augmentations | 88 | 193 | 250 | 531 |
| Sorties | -1 824 | -138 | -91 | -2 053 |
| Variation de périmètre et autres | - | - | - | 0 |
| Transfert de poste à poste | - | - | - | 0 |
| Change | - | - | - | 0 |
| Au 31 décembre 2006 | 8 427 | 3 360 | 3 384 | 15 171 |
| Amortissements | | | | |
| A l'ouverture de l'exercice | 6 856 | 3 050 | 2 683 | 12 589 |
| Dotations | 453 | 52 | 240 | 745 |
| Sorties | -1 563 | -124 | -91 | -1 778 |
| Variation de périmètre et autres | - | - | - | 0 |
| Transfert de poste à poste | - | - | - | 0 |
| Change | - | - | - | 0 |
| Au 31 décembre 2006 | 5 746 | 2 978 | 2 832 | 11 556 |
| Valeur nette au 31 décembre 2006 | 2 681 | 382 | 552 | 3 615 |

Au 31 décembre 2007 :

| <i>en milliers d'euros</i> | <i>Terrains et constructions</i> | <i>Installations techniques, matériel et outillages</i> | <i>Autres</i> | <i>Total</i> |
|---|----------------------------------|---|---------------|---------------|
| Valeur brute | | | | |
| A l'ouverture de l'exercice | 8 427 | 3 360 | 3 384 | 15 171 |
| Acquisitions / Augmentations | 1395 | 96 | 176 | 1667 |
| Sorties | -13 | -88 | -66 | -167 |
| Variation de périmètre et autres | - | - | - | 0 |
| Transfert de poste à poste | - | - | - | 0 |
| Change | - | - | - | 0 |
| Au 31 décembre 2007 | 9 809 | 3 368 | 3 495 | 16 671 |
| Amortissements | | | | |
| A l'ouverture de l'exercice | 5 746 | 2 978 | 2 832 | 11 556 |
| Dotations | 433 | 59 | 209 | 702 |
| Sorties | - | -88 | -57 | -145 |
| Variation de périmètre et autres | - | - | - | 0 |
| Transfert de poste à poste | - | - | - | 0 |
| Change | - | - | - | 0 |
| Au 31 décembre 2007 | 6 180 | 2 949 | 2 984 | 12 113 |
| Valeur nette au 31 décembre 2007 | 3 629 | 418 | 510 | 4 558 |

Les immobilisations corporelles acquises en location financement sont comprises dans ce tableau : il s'agit du siège social de St Genis Laval - 69, ainsi que du matériel informatique. La valeur nette comptable de ces immobilisations à la date de clôture est la suivante :

| <i>en milliers d'euros</i> | <i>31 décembre 2006</i> |
|--|-------------------------|
| Terrains et constructions | 889 |
| Autres immobilisations corporelles (matériel informatique) | 0 |
| Total | 889 |

| <i>en milliers d'euros</i> | <i>31 décembre 2007</i> |
|--|-------------------------|
| Terrains et constructions | 702 |
| Autres immobilisations corporelles (matériel informatique) | 0 |
| Total | 702 |

Il n'y a plus de redevances de loyers à payer.

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

| <i>en milliers d'euros</i> | <i>Titres de participations</i> | <i>Prêts et créances à long terme</i> | <i>Dépôts et cautionnements</i> | <i>Total</i> |
|---|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|--------------|
| Valeur brute | | | | |
| A l'ouverture de l'exercice | 25 | 2 203 | 67 | 2 295 |
| Acquisitions / Augmentations | - | - | 59 | 59 |
| Sorties | -9 | - | -25 | -34 |
| Variation de périmètre et autres | - | - | - | 0 |
| Change | - | - | - | 0 |
| Au 31 décembre 2007 | 16 | 2 203 | 101 | 2 320 |
| Provisions | | | | |
| A l'ouverture de l'exercice | 0 | 2 203 | 0 | 2 203 |
| Dotations | - | - | - | 0 |
| Sorties | - | - | - | 0 |
| Variation de périmètre et autres | - | - | - | 0 |
| Change | - | - | - | 0 |
| Au 31 décembre 2007 | 0 | 2 203 | 0 | 2 203 |
| Valeur nette au 31 décembre 2007 | 16 | 0 | 101 | 117 |

Tous ces actifs financiers sont libellés en euros.

NOTE 10 – STOCKS

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | | | 31 décembre 2006 | | |
|--|------------------|--------------|---------------|------------------|--------------|---------------|
| | Valeur brute | Dépréciation | Valeur nette | Valeur brute | Dépréciation | Valeur nette |
| Matières premières et approvisionnements | 28 | - | 28 | 21 | - | 21 |
| Marchandises | 20 955 | -446 | 20 509 | 17 189 | -423 | 16 766 |
| Total | 20 983 | -446 | 20 537 | 17 210 | -423 | 16 787 |

Le détail de l'évolution du poste est donné en note 18.

NOTE 11 – CREANCES CLIENTS

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Clients et effets en portefeuille | 52 711 | 52 484 |
| Provisions pour perte de valeur | -322 | -923 |
| Total | 52 389 | 51 561 |

Le détail de l'évolution du poste est donné en note 18.

La ventilation des créances clients est la suivante :

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|----------------------------|------------------|------------------|
| Non échues | 51 188 | 50 970 |
| de 0 à 15 jours | 823 | 552 |
| de 16 à 30 jours | 213 | 340 |
| de 31 à 60 jours | 249 | 58 |
| de 61 à 90 jours | 58 | -17 |
| de 91 à 180 jours | 68 | -17 |
| de 181 à 360 jours | 55 | 283 |
| à plus d'1 an | 57 | 315 |
| Total | 52 711 | 52 484 |

Toutes les créances clients sont libellées en euros.

Concernant la gestion de risque de crédit, le Groupe dispose d'une clientèle grands comptes et d'un portefeuille varié sur lesquels le risque d'irrécouvrabilité est faible.

NOTE 12 – AUTRES DEBITEURS

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|---|------------------|------------------|
| Etats et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés | 8 482 | 7 872 |
| Personnel | 26 | 23 |
| Fournisseurs débiteurs | 3 471 | 2 476 |
| Charges constatées d'avance | 192 | 535 |
| Débiteurs divers | 325 | 130 |
| Total | 12 496 | 11 036 |

Tous ces actifs sont libellés en euros.

NOTE 13 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS TRESORERIE

Compte tenu de la convention de trésorerie Groupe, la trésorerie comprend essentiellement les liquidités en comptes courants bancaires.

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| Equivalent de Trésorerie | 0 | 617 |
| Comptes courants bancaires et caisses | 83 244 | 61 652 |
| Total | 83 244 | 62 269 |

Le risque de liquidité est limité compte tenu du faible endettement et du niveau de trésorerie à la clôture.

Le groupe est engagé pour les montants suivants, auprès d'établissements financiers :

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|-------------------------------------|------------------|------------------|
| Avals, cautions et garanties donnés | 0 | 0 |
| Total | 0 | 0 |

NOTE 14 – CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2007, le capital est fixé à 6 132 610 euros, divisé en 1 609 609 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 3.81 euros.

NOTE 15 - PROVISIONS NON COURANTES

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|----------------------------|------------------|------------------|
| Retraites et assimilées | 144 | 59 |
| Litiges | 0 | 0 |
| Total | 144 | 59 |

Les engagements de retraite concernent les salariés des pays suivants :

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|----------------------------|------------------|------------------|
| France | 144 | 59 |
| Italie | 0 | 0 |
| Total | 144 | 59 |

En France, les engagements de retraite correspondent aux indemnités de fin de carrière qui sont versées aux salariés au moment du départ à la retraite.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements de retraite en France sont les suivantes :

| | Année 2007 | Année 2006 |
|----------------------------------|-------------------|-------------------|
| Taux d'actualisation | 5,50% | 4,50% |
| Taux d'inflation | 2,00% | 2,00% |
| Taux de rendement attendu | 4,25% | 4,25% |
| Taux d'augmentation des salaires | 3,00% | 3,00% |
| Table de mortalité | TH00-02 / TF00-02 | TH00-02 / TF00-02 |
| Age de départ à la retraite | 60 ans | 60 ans |

Les hypothèses de rotation du personnel tiennent compte des conditions économiques propres à chaque société du groupe.

Le fonds externalisé est principalement alloué à des obligations (98.9% du fonds).

La fraction des écarts actuariels cumulés non comptabilisés excédant 10% du montant le plus élevé entre la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur de l'actif du régime est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

La réconciliation des postes de bilan est la suivante :

| Réconciliation des postes de Bilan | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|--|------------------|------------------|
| Valeur actuelle des prestations pour services rendus | -675 | -831 |
| Juste valeur des actifs financiers | 507 | 505 |
| Surplus ou (déficit) | -168 | -326 |
| Gains (pertes) non comptabilisés | 24 | 267 |
| (Provisions) / actifs nets reconnus au Bilan | -144 | -59 |

| <i>en milliers d'euros</i> | Evolution sur 2007 | Evolution sur 2006 |
|--|--------------------|--------------------|
| Provision nette à l'ouverture de l'exercice | -59 | -103 |
| Droits supplémentaires acquis | -59 | -61 |
| Actualisation | -38 | -37 |
| Amortissement des écarts actuariels | -11 | -23 |
| Rendement attendu des fonds | 23 | 10 |
| Charge de la période | -85 | -111 |
| Versements aux bénéficiaires hors fonds | 0 | 5 |
| Contributions employeurs au fonds | 0 | 150 |
| Variation de périmètre et autres | - | - |
| Change | - | - |
| Provision nette au 31 décembre 2007 | -144 | -59 |

Détail des gains (pertes) non comptabilisés

| <i>En milliers d'euros</i> | Année 2007 | Année 2006 |
|--|-------------|-------------|
| Gains (Pertes) non comptabilisés | -268 | -430 |
| Amortissements de l'année | 11 | 23 |
| Gains (pertes actuarielles) | 232 | 140 |
| Gains (pertes sur l'actif) | 0 | - 1 |
| Autres (fermeture de sites) | 0 | 0 |
| Gain (perte latente) au 31 décembre | 25 | -268 |

NOTE 16 - PROVISIONS COURANTES

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|----------------------------|------------------|------------------|
| Litiges | 1308 | 674 |
| Restructurations | 175 | 412 |
| Autres | 1 | 1 |
| Total | 1 484 | 1 087 |

La nature des litiges est soit sociale ou commerciale.

Evolution des provisions courantes :

| <i>en milliers d'euros</i> | Litiges | Restructurations | Autres | Total |
|------------------------------------|--------------|------------------|----------|--------------|
| A l'ouverture de l'exercice | 674 | 412 | 1 | 1 087 |
| Dotations | 1 108 | 82 | - | 1 190 |
| Utilisations | -228 | -159 | - | -387 |
| Reprises de provisions | -246 | -160 | - | -406 |
| Variation de périmètre | - | - | - | 0 |
| Change | - | - | - | 0 |
| Total au 31 décembre 2007 | 1 308 | 175 | 1 | 1 484 |

NOTE 17 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|---|------------------|------------------|
| Dettes fournisseurs | 36 576 | 31 706 |
| Etats et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés | 3 946 | 3 356 |
| Personnel | 8 023 | 7 293 |
| Clients créditeurs | 23 986 | 18 570 |
| Produits constatés d'avance | 184 | 278 |
| Créditeurs divers | 54 | 54 |
| Total | 72 769 | 61 257 |

Toutes les dettes, à l'exception des dettes fournisseurs, sont libellées en euros. La ventilation par devise des dettes fournisseurs est la suivante :

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|----------------------------|------------------|------------------|
| Euro | 36 228 | 31 408 |
| Livre sterling | 328 | 369 |
| Dollar US | -301 | -223 |
| Yen | 0 | -20 |
| Dollar Hong Kong | -87 | -38 |
| Franc suisse | 410 | 210 |
| Autres devises | -2 | 0 |
| Total | 36 576 | 31 706 |

Le Groupe est peu exposé au risque de change compte tenu du faible montant des dettes en devises à la clôture.

NOTE 18 – NOTES ANNEXES AU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Détail des flux liés à l'exploitation

| <i>en milliers d'euros</i> | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|--|------------------|------------------|
| (Augmentation) / Diminution des stocks | -3 750 | -503 |
| (Augmentation) / Diminution des clients | -828 | -617 |
| Augmentation / (Diminution) des fournisseurs | 4 870 | -1 335 |
| Variation des impôts (hors impôts différés) | -343 | 500 |
| Autres variations | 5 184 | -319 |
| Total | 5 133 | -2 274 |

Détail de la variation des postes de Bilan :

| <i>en milliers d'euros</i> | Au 1er janvier 2007 | Flux d'exploitation | Changement de périmètre | Ecart de conversion | Réévaluation | Au 31 décembre 2007 |
|----------------------------|---------------------|---------------------|-------------------------|---------------------|--------------|---------------------|
| Stocks | -16 787 | -3 750 | - | - | - | -20 537 |
| Clients | -51 561 | -828 | - | - | - | -52 389 |
| Fournisseurs | 31 706 | 4 870 | - | - | - | 36 576 |
| Impôts courants | 1 132 | -343 | - | - | - | 789 |
| Autres | 18 514 | 5 184 | - | - | - | 23 698 |
| | -16 996 | 5 133 | 0 | - | 0 | -11 863 |

NOTE 19 – ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Il n'existe pas d'actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2007.

NOTE 20 – PASSIFS EVENTUELS

Le groupe ne présente pas de passif éventuel au 31 décembre 2007.

Les sociétés du groupe font l'objet périodiquement de contrôles fiscaux. Les provisions nécessaires sont constituées pour les dettes d'impôts estimées qui pourraient en résulter.

NOTE 21 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les parties liées sont la maison mère du groupe, Wessanen, ainsi que ses autres filiales, les administrateurs et dirigeants. Ce sont en majorité des sociétés industrielles et commerciales qui ont pour objet de fabriquer et distribuer des produits diététiques, naturels, biologiques et des spécialités alimentaires.

Les transactions vis-à-vis des parties liées sont les suivantes :

| <i>en milliers d'euros</i> | <i>31 décembre 2007</i> | <i>31 décembre 2006</i> |
|----------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Ventes de marchandises | 909 | 932 |
| Achats de marchandises | 5 778 | 2 116 |
| Créances d'exploitation | 249 | 255 |
| Dettes d'exploitation | -1 886 | -707 |

Information sur les rémunérations des administrateurs et dirigeants perçue au cours de l'exercice 2007:

Monsieur Christophe BARNOUIN, Président du Conseil d'administration du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007, a perçu les éléments de rémunération suivants :

- Rémunération brute annuelle : 118 578 €
- Avantage en nature : 3 037 €

Soit un montant total pour l'année 2007 de 121 615 Euros.

NOTE 22 – PLANS D'OPTIONS ET D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Le Conseil d'Administration de la maison mère du groupe, Wessanen, attribue périodiquement aux cadres et dirigeants du groupe des options d'achats d'actions Wessanen et des options de souscription d'actions Wessanen à des conditions de prix et de délai d'exercice propres à chaque attribution.

Tous ces plans d'options et d'attribution d'actions intègrent des critères de conditions de performance qui déterminent le nombre d'options ou d'actions gratuites accordées aux bénéficiaires.

NOTE 23 – PLANS EVENEMENTS POSTERIEURS À LA CLOTURE

Les portefeuilles de marques et d'activités de la division des magasins spécialisés ont été revus au cours du premier trimestre 2008, ce qui conduira, à compter du mois d'Avril, à une nouvelle répartition du portefeuille de produits entre Bonneterre et Kalisterra, ainsi qu'à un rapprochement opérationnel des sociétés Biodistrifrais et Chantenat.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Distriborg Groupe S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de dépréciations des actifs tels que décrit en note « Principes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Lyon, le 24 avril 2008

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Philippe Massonnat
Associé

Lyon, le 24 avril 2008

SAS ORIAL
Jean Bachelet
Associé

COMPTES SOCIAUX

Les comptes de la société Distriborg Groupe ne donne qu'une information partielle de la situation financière dans la mesure où les comptes annuels sont présentés sous un format résumé. Les comptes annuels auxquels réfère le rapport général des commissaires aux comptes ne sont pas intégralement présentés dans ce document, et sont disponibles sur simple demande auprès de la société.

COMPTE DE RESULTAT

| En K€ | Notes | 31/12/2007 | 31/12/2006 |
|--|-------|---------------|---------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION (a) | 1 | 7 938 | 7 586 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | | -2 380 | -1 896 |
| RESULTAT FINANCIER | | 31 197 | 15 004 |
| composé de : | | | |
| - Dividendes perçus | | 14 620 | 13 778 |
| - Intérêts perçus des créances de Participation | | 0 | 0 |
| - Rémunération de la trésorerie des filiales | | 2 363 | 1 457 |
| - Reprise et provision pour dépréciation des titres | | 14 389 | -79 |
| - Autres produits et charges financières (comptes courants salariés) | | -175 | -152 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | | -742 | -2 136 |
| composé de : | | | |
| - Abandons de compte-courant | | | |
| - Plus ou moins value sur opérations en capital | 2 | -13 | -1 732 |
| - Moins-value de cession sur les titres | | -9 | |
| - Dotations aux provisions | | -761 | -192 |
| - Divers | | 41 | -212 |
| IMPOT SUR LES BENEFICES | 3 | -16 | -107 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | | 28 059 | 10 865 |

(a) Dont :

31/12/07: Chiffres d'Affaires en France 5 242 K€

31/12/06: Chiffres d'Affaires en France 4 894 K€

BILAN

| ACTIF En K€ | Notes | 31/12/2007 | 31/12/2006 |
|-------------------------------|-------|----------------|---------------|
| Immobilisations incorporelles | 4 | 10 933 | 11 737 |
| Immobilisations corporelles | 4 | 935 | 1 034 |
| Immobilisations financières | 4 | 41 180 | 26 800 |
| Créances | 5 | 81 094 | 57 435 |
| Disponibilités | 6 | 1 | 617 |
| TOTAL | | 134 143 | 97 623 |

| PASSIF En K€ | Notes | 31/12/2007 | 31/12/2006 |
|------------------------------------|-------|----------------|---------------|
| Capitaux propres | 7 | 113 966 | 85 907 |
| Provisions pour risques et charges | 8 | 829 | 175 |
| Dettes financières | 9 | 15 511 | 8 466 |
| Autres dettes | 10 | 3 837 | 3 075 |
| TOTAL | | 134 143 | 97 623 |

PRINCIPES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de la Société DISTRIBORG GROUPE SA, sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises, appliquées de façon constante.

Les nouvelles règles sur les actifs (CRC 2002.-10, CRC 2004-06) sont appliquées aux exercices à compter du 1^{er} janvier 2005. Une démarche d'identification des indices de dépréciation a été mise en œuvre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles
Sont imputés dans cette rubrique :
 - ↳ les frais de marques.
 - ↳ les logiciels amortis sur 12 mois en linéaire.
 - ↳ les frais de recherche et développement amortis sur 5 ans en linéaire.

- Amortissements sur immobilisations corporelles : ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue

| | |
|------------------------------|-----------|
| ↳ agencements, constructions | 15 années |
| ↳ installations techniques | 10 années |
| ↳ matériel et outillage | 10 années |
| ↳ matériel de transport | 7 années |
| ↳ matériel de bureau | 10 années |
| ↳ mobilier de bureau | 10 années |
| ↳ matériel informatique | 3 années |

- Participations
Les titres de participations sont évalués à leur coût historique d'acquisition.
Une provision est éventuellement constituée lorsque la valeur d'usage déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la filiale et de ses perspectives de rentabilité est inférieure à la valeur d'inscription au bilan.

- Marques
Les marques acquises et inscrites au bilan font l'objet de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, la valeur d'inventaire étant déterminée à partir de critères dépendant notamment du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel intégrant des données prévisionnelles et des données passées.

- Opérations en devises
Les dettes et créances en devises sont converties au taux de clôture sans compensation ; la différence par rapport au taux des opérations est portée en écart de conversion actif ou passif. Une provision pour risques et charges est constituée en cas d'écart de conversion actif.

- Retraites
Les charges de retraite sont calculées selon la méthode prospective, tenant compte de la Convention Collective des Entrepôts d'Alimentation, de l'âge de départ à la retraite, de la mortalité, de l'ancienneté, de la rotation du personnel, de l'inflation, de l'actualisation au taux de 3 %. Les cotisations sont versées annuellement dans le cadre d'un contrat avec l'APICIL-ARCIL. Le fonds externalisé auprès d'Apicil-Arcil au 31 décembre 2007 s'élève à 103 K€. Il n'y a pas eu de versement au fonds au cours de l'exercice 2007.

- Placements de trésorerie
En cas de trésorerie excédentaire au niveau du Groupe, DISTRIBORG GROUPE a recours à des placements sous forme de SICAV. Les moins-values latentes donnent lieu à provision. Les plus-values latentes ne sont pas constatées comptablement.

- Clients
Les modalités d'application de la provision pour créances douteuses s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2002, sur une base échue à plus de 60 jours avec des taux progressifs allant de 3% à 100%.

■ Impôts sur les bénéfices

Le compte de résultat enregistre sous cette rubrique l'impôt courant de la société. La charge d'impôts de la société tient compte des règles d'intégration fiscale convenue avec les filiales DISTRIBORG France, KALISTERRA, BIO DISTRIFRAIS, BRUGIER-SILLON, BONNETERRE et CHANTENAT. La convention d'intégration fiscale est fondée sur le principe suivant :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en absence d'intégration fiscale, chaque société bénéficiaire calcule son résultat fiscal propre après imputation de ses déficits antérieurs.
- les économies d'impôts réalisées par le groupe à raison des déficits des filiales intégrées, constituent un gain immédiat pour la société mère.
- les économies d'impôts non liées aux déficits (correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts des sociétés intégrées déficitaires) sont conservées chez la société mère où elles sont constatées en produits ou en charges.

■ Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n° 2000-.06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

NOTE 1 - PRODUITS D'EXPLOITATION

La Société-mère DISTRIBORG GROUPE joue le rôle de société animatrice du Groupe, définissant ses orientations stratégiques, ses choix politiques et assurant la coordination des différentes filiales.

Les produits d'exploitation sont constitués des prestations de services effectuées par la Société DISTRIBORG GROUPE auprès de ses filiales, et des redevances de licence de marques propres commercialisées par les filiales du Groupe. Ces prestations d'assistance sont de nature commerciale, marketing, administrative, logistique et juridique.

NOTE 2 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

CHARGES EXCEPTIONNELLES en K€

| | |
|--|------------|
| VNC sur cession éléments d'actif incorporels | 13 |
| VNC sur cession des titres HESTRAD | 9 |
| Pénalités sociales..... | 15 |
| Régularisation charges sociales..... | 8 |
| Litige fournisseur..... | 30 |
| Autres charges exceptionnelles de gestion..... | 12 |
| Provision pour restructuration | 563 |
| Provision pour risque social | 198 |
| TOTAL | 848 |

PRODUITS EXCEPTIONNELS en K€

| | |
|---|------------|
| Reprise sur provision pour litige..... | 30 |
| Reprise sur provision pour restructuration | 65 |
| Reprise sur provision autres charges exceptionnelles..... | 12 |
| TOTAL | 107 |

NOTE 3 - IMPOT

Le régime de l'intégration fiscale conduit la Société DISTRIBORG GROUPE à payer, au titre de l'impôt sur les sociétés, la somme de 15 K€ en 2007.

NOTE 4 – ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques, amortis sur 12 mois, des marques de Diététique Adulte acquises auprès de BLEDINA le 1^{er} décembre 1999, dont GAYELORD HAUSER (9 147 K€) et des marques italiennes (2 583 K€) dépréciées pour 978 K€.

Par ailleurs, des frais de recherche et développement ont été immobilisés au cours de l'exercice 2007 pour 164 K€ avec un amortissement sur 5 ans.

Les 18 282 K€ de mouvements de participations sont liés à la fusion des titres de SOREAU avec les titres de DISTRIBORG France. La reprise de provision de 14 389 K€ correspond à la reprise sur les titres de participation de la société SOREAU.

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

| Valeurs brutes en K€ | Au 01/01/07 | Acquisitions | Cessions | Au 31/12/07 |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Frais de recherche et développement | 0 | 164 | | 164 |
| Autres Immo. incorporelles | 11 910 | 21 | 13 | 11 918 |
| TOTAL IMMO.INCORPORELLES | 11 910 | 185 | 13 | 12 082 |
| Installations générales, agencements et aménagements | 1 732 | 63 | | 1 795 |
| Installations tech. mat. et outillages | 1 | | | 1 |
| Matériel de transport | 0 | | | 0 |
| Matériel de bureau et informatique | 39 | | | 39 |
| TOTAL IMMO.CORPORELLES | 1 772 | 63 | | 1 835 |
| Participations | 43 232 | 18 282 | 18 282 | 43 232 |
| Autres immo.financières | 2 146 | 1 | 10 | 2 136* |
| TOTAL | 59 060 | 18 530 | 18 304 | 59 285 |

* dont 2 135 K€ relatifs à une avance en compte courant portant intérêts jusqu'à fin 2004.

| Amort. et Prov.en K€ | Au 01/01/07 | Dotations | Reprises | Au 31/12/07 |
|--|---------------|--------------|---------------|--------------|
| Frais de recherche et développement | 0 | 1 | | 1 |
| Marques italiennes | | 978 | | 978 |
| Autres Immo. incorporelles | 172 | 10 | 12 | 170 |
| TOTAL IMMO.INCORPORELLES | 172 | 989 | 12 | 1 149 |
| Installations générales, agencements et aménagements | 705 | 161 | | 866 |
| Installations tech. mat. et outillages | 1 | | | 1 |
| Matériel de transport | 0 | | | 0 |
| Matériel de bureau et informatique | 31 | 2 | | 33 |
| TOTAL IMMO.CORPORELLES | 737 | 163 | | 900 |
| Prov.sur participations | 16 450 | | 14 389 | 2 061 |
| Autres immo.financières | 2 128 | | | 2 128 |
| TOTAL | 19 487 | 1 152 | 14 401 | 6 238 |

NOTE 5 - CREANCES

| CREANCES/IMMOBILISATIONS FINANCIERES (brut) | Total 2007 | à 1 an au plus | à plus d'1 an |
|---|---------------|----------------|---------------|
| Participations | 43 232 | | 43 232 |
| Créances sur participations | | | |
| Autres immob.financières | 2 136 | | 2 136 |
| TOTAL | 45 368 | 0 | 45 368 |

| En K€ | 2007 | 2006 |
|--|---------------|---------------|
| Clients (net) | 1 210 | 649 |
| Autres créances (1) | 82 | 149 |
| Charges constatées d'avance (2) | 4 | 15 |
| Compte-courant Wessanen France Holding | 78 662 | 55 994 |
| Comptes-courants des filiales | 1 136 | 628 |
| TOTAL | 81 094 | 57 435 |

(1) Les autres créances sont constituées essentiellement de TVA (51 K€), de créances Personnel (12 K€).

(2) Les charges constatées d'avance ne contiennent que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

| CREANCES | Total 2007 | à 1 an au plus | à plus d'1 an |
|--|---------------|----------------|---------------|
| Clients | 1 210 | 1 210 | |
| Autres créances (1) | 82 | 82 | |
| Charges constatées d'avance (2) | 4 | 4 | |
| Comptes-courants des filiales | 1 136 | 1 136 | |
| Compte-courant Wessanen France Holding | 78 662 | 78 662 | |
| TOTAL | 81 094 | 81 094 | |

NOTE 6- VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

| V.M.P | Au 01/01/07 | Acquisitions | Cessions | Au 31/12/07 |
|-----------|-------------|--------------|----------|-------------|
| En Nombre | 165 | 28 962 | 29 127 | 0 |
| En K€ | 617 | 110 443 | 111 060 | 0 |

NOTE 7 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| En K€ | 2007 |
|---|----------------|
| Capitaux propres en début d'exercice | 85 907 |
| Affectation du résultat ex.précédent | (10 865) |
| Réserve légale | |
| Report à nouveau | 10 865 |
| Augmentation du capital | |
| Primes | |
| Dividendes versés aux actionnaires | |
| Résultat de l'exercice | 28 059 |
| Capitaux propres en fin d'exercice | 113 966 |

CAPITAL SOCIAL, EN ACTIONS

| | Nombre | Valeur nominale | Total en € |
|--|------------------|-----------------|------------------|
| Titres en début d'exercice | 1 609 609 | 3.81 € | 6 132 610 |
| Titres émis (participation des salariés) | 0 | 3.81 € | |
| Levées d'option de souscriptions | 0 | 3.81 € | |
| Titres en fin d'exercice | 1 609 609 | 3.81 € | 6 132 610 |

70.10% des titres DISTRIBORG GROUPE sont détenus par la société WESSANEN France Holding.

NOTE 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

| | Au 01/01/07 | Dotations | Reprises (prov utilisée) | Reprises (prov non utilisée) | Au 31/12/07 |
|---|-------------|------------|-----------------------------|------------------------------------|-------------|
| Provisions pour pensions | 0 | | | | 0 |
| Provisions pour litiges | 0 | | | | 0 |
| Autres provisions pour risques et charges | 175 | 761 | 107 | | 829 |
| TOTAL en K€ | 175 | 761 | 107 | | 829 |

La dotation est relative principalement à des frais de restructuration de DISTRIBORG ITALIA pour 563 K€, et à des litiges sociaux pour 198 K€. La reprise de provision est relative à des frais de restructuration pour 65 K€, à des frais de litiges pour 30 K€ et à la cotisation ECO-EMBALLAGE pour 12 K€.

NOTE 9 - DETTES FINANCIERES

| En K€ | 2007 | 2006 |
|--|---------------|--------------|
| Emprunts | | |
| Concours bancaires | 12 477 | 5 852 |
| Participation des salariés | 3 034 | 2 614 |
| Dettes rattachées à des Participations | | |
| TOTAL | 15 511 | 8 466 |

| En K€ | Montant brut | à un an au + | à + un an et – 5 ans | à + 5 ans |
|--|---------------|---------------|----------------------|-----------|
| Emprunt | | | | |
| Concours bancaires | 12 477 | 12 477 | | |
| Participations des salariés | 3 034 | 362 | 2 672 | |
| Dettes rattachées à des Participations | | | | |
| Total | 15 511 | 12 839 | 2 672 | |

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES DU BILAN

| | |
|-------------------------------|-----|
| Concours bancaires | 0 |
| Intérêts courus/participation | 172 |

NOTE 10 - AUTRES DETTES

| En K€ | 2007 | 2006 |
|-------------------------------|--------------|--------------|
| Fournisseurs | 1 477 | 672 |
| Dettes fiscales et sociales | 2 021 | 2 276 |
| Comptes-courants des filiales | 326 | 94 |
| Autres dettes | 13 | 33 |
| Produits constatés d'avance | 0 | 0 |
| TOTAL | 3 837 | 3 075 |

| En K€ | Montant brut | à un an au + | à + un an et – 5 ans | à + 5 ans |
|-------------------------------|--------------|--------------|----------------------|-----------|
| Fournisseurs | 1 477 | 1 477 | | |
| Dettes fiscales et sociales | 2 021 | 2 021 | | |
| Comptes-courants des filiales | 326 | 326 | | |
| Autres dettes | 13 | 13 | | |
| Produits constatés d'avance | 0 | 0 | | |
| Total | 3 837 | 3 837 | | |

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES DU BILAN

| | |
|-----------------------------|-----|
| Fournisseurs | 263 |
| Dettes fiscales et sociales | 855 |
| Autres dettes | 0 |

NOTE 11 –ETAT DES CREANCES ET DETTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

| En K€ en 2007 | Entreprises liées |
|--|-------------------|
| Participations | 43 232 |
| Provisions pour dépréciation des titres | -2 061 |
| Créances rattachées à des participations | 0 |
| Créances clients et comptes rattachés | 1 205 |
| Autres créances | 79 798 |
| Emprunts et dettes financières diverses | 0 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 1 007 |
| Autres Dettes | 326 |
| Charges financières | 380 |
| Produits financiers | 31 710 |

En application des règles et méthodes comptables a été constituée :

- En 1998, une provision pour dépréciation des titres de la société BREWHURST (954 K€) et de la société DISTRIBORG BELGIUM (280 K€),
- En 2000, une provision pour dépréciation des titres de la société BREWHURST (2516 K€), de la société DISTRIBORG BELGIUM (1944K€), de la société BIO DISTRIFRAIS (496 K€), de la société HAGOR (211 K€) et de la société SOREAU (2175 K€),
- En 2001, une provision pour dépréciation des titres de la société BREWHURST (2277K€), de la société DISTRIBORG BELGIUM (3K€), de la société DISTRIBORG Espagne (598 K€) ,de la société HAGOR (1606 K€),
- En 2001, une reprise pour dépréciation des titres de la société BIO DISTRIFRAIS (54K€) et de la société SOREAU (2175 K€).
- En 2002, une provision pour dépréciation des titres de la société HAGOR (2036K€), de la société DISTRIBORG ESPANA (380K€),
- En 2002, une reprise pour dépréciation des titres de la société DISTRIBORG BELGIUM (2062 K€), de la société BIO DISTRIFRAIS (43 K€), de la société BREWHURST (5747K€).
- En 2003, une provision pour dépréciation des titres de la société DISTRIBORG ESPANA (251 K€),
- En 2003, une reprise pour dépréciation des titres de la société DISTRIBORG BELGIUM (74 K€), de la société BIO DISTRIFRAIS (398 K€).
- En 2004, une provision pour dépréciation des titres de la société DISTRIBORG ESPANA (452 K€), et de la société DISTRIBORG BELGIUM (107 K€).
- En 2004, une reprise pour dépréciation des titres de la société HAGOR (3852 K€).
- En 2005, une provision pour dépréciation des titres de la société DISTRIBORG ITALIA (2 061 K€), et de la société SOREAU (12 629 K€).
- En 2005, une reprise pour dépréciation des titres de la société DISTRIBORG BELGIUM (198 K€).
- En 2006, une reprise pour dépréciation des titres de la société DISTRIBORG ESPAGNE (1 681 K€).
- En 2006, une provision pour dépréciation des titres de la société SOREAU (1 760K€).
- En 2007, une reprise de provision pour dépréciation des titres de la société SOREAU (14 389 K€).

NOTE 12 – AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Les rémunérations attribuées en 2007 aux personnes composant le Comité de direction de la Société DISTRIBORG GROUPE présents au 31/12/07 sont de 586 K€.

Effectif personnel salarié au 31 décembre

| | 2007 | 2006 | 2005 | 2004 | 2003 |
|-------------------|------|------|------|------|------|
| Cadres | 42 | 36 | 38 | 33 | 35 |
| Agent de maîtrise | 9 | 5 | 3 | | 1 |
| Employés | 21 | 23 | 21 | 12 | 11 |
| Total | 72 | 64 | 62 | 45 | 47 |

Dettes garanties par des sûretés réelles :

↳ Néant

Engagements reçus

↳ Néant

Engagements donnés

- ↳ Cautions données en faveur des filiales françaises néant
- ↳ Cautions données en faveur des filiales étrangères néant
- ↳ Le nombre d'heures de formation acquis par les salariés dans le cadre du DIF s'élève à 3 432.

Identité de la Société-mère consolidant les comptes de la société

DISTRIBORG GROUPE consolide les sociétés contrôlées exclusivement ou conjointement ou pour lesquelles elle exerce une influence notable.

Ces comptes consolidés sont ensuite intégrés dans ceux de WESSANEN France HOLDING.

Abandons de créances accompagnés d'une clause de retour à meilleure fortune :

↳ Néant

RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES

| FILIALES FRANCAISES | | | | | | |
|--|-----------------------------|-------------------|-------------------|---------------------------|---------------------------|-------------------------|
| En K€ | DISTRIBORG FRANCE SAS | KALISTERRA SAS | CHANTENAT SARL | BIO DISTRIFRAIS SAS | BRUGIER- SILLON SAS | R. BONNETERRE SAS |
| Capital | 10 402 | 1 581 | 19 | 659 | 370 | 300 |
| Capitaux propres autres que le capital avant résultat 2007 | 1 941 | 205 | 564 | 627 | 1 542 | 2 963 |
| Quote-part du capital détenu en pourcentage | 99,99 % | 99,99 % | 100,00 % | 99,99 % | 99,87 % | 99,97 % |
| Valeur comptable des titres détenus : | | | | | | |
| - brute | 30 989 | 1 581 | 1 085 | 2 594 | 169 | 4 754 |
| - nette | 30 989 | 1 581 | 1 085 | 2 594 | 169 | 4 754 |
| Prêts et avances consentis par la Société-mère et non remboursés | 810 | | 51 | | 79 | 195 |
| Montant des cautions et avals donnés par la Société-mère | | | | | | |
| CA HT de l'exercice 2007 | 142 465 | 22 910 | 6 934 | 10 114 | 0 | 43 235 |
| Résultat net du dernier exercice clos le 31/12/2007 | 13 854 | 359 | 351 | 267 | 462 | 1 258 |
| Dividendes encaissés par la Société-mère au cours de l'exercice | 12 608 | 871 | 260 | | 388 | 492 |

| FILIALES ETRANGERES | |
|---|-----------------------------|
| En K€ | DISTRIBORG ITALIA SPA |
| Capital | 10 |
| Capitaux propres autres que le capital avant résultat 2007 | 3 441 |
| Quote-part du capital détenu en pourcentage | 100 % |
| Valeur comptable des titres détenus : | |
| - brute | 2 061 |
| - nette | 0 |
| Prêts et avances consenties par la Société-mère et non remboursés | |
| Montant des cautions et avals donnés par la Société-mère | |
| CA HT de l'exercice 2007 | 94 |
| Résultat net du dernier exercice clos le 31/12/2007 | 234 |
| Dividendes encaissés par la Société-mère au cours de l'exercice | 0 |

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 - AVEC LA SOCIETE WESSANEN FRANCE HOLDING SAS

Administrateurs concernés : Messieurs Gert GARNAAT et Niels ONKENHOUT

- 1.1. **Nature et objet** : Avenant au contrat de prêt avec la société WESSANEN France HOLDING.
Modalités : Avenant qui prévoit de porter le montant maximum du prêt à 80 000 000 euros à compter du 1er janvier 2007 et ce, jusqu'au 31 décembre 2007. Le montant du solde se monte à 78 662 095 euros au 31 décembre 2007.
Les produits financiers se sont élevés à 2 539 200 euros.
- 1.2. **Nature et objet** : Contrat de prestations de service
Modalités : La rémunération des prestations est calculée de la façon suivante :
Salaires bruts (primes incluses) du personnel affecté à la réalisation des prestations augmentés forfaitairement de 50 % pour tenir compte des charges sociales, le tout majoré d'une marge de 6 %.
Prestations concernées :
 - De WESSANEN FRANCE HOLDING à DISTRIBORG GROUPE dans le domaine du management et de la stratégie.
Montant pris en charge à ce titre sur 2007 : 83 585 euros.
 - De DISTRIBORG GROUPE à WESSANEN France HOLDING dans le domaine comptable, administratif et financier, montant facturé à ce titre sur 2007 : 47 054 euro.

2 - Avec la société WESSANEN INTERNATIONAL B.V.

Administrateurs concernés : Messieurs Gert GARNAAT et Niels ONKENHOUT

- 2.1. **Nature et objet** : Mise à disposition d'un droit exclusif de licence de marque
Modalités : Versement en une seule fois d'une somme de 762 023 euros conférant un droit d'utilisation exclusif de la marque SOJUICY pour une période indéterminée.

3 - Avec la société DISTRIBORG FRANCE SAS

Administrateur concerné : Monsieur Christophe BARNOUIN

- 3.1. **Nature et objet** : Convention d'occupation précaire
Modalités : Avenant à la convention initiale. Celui-ci prévoit une nouvelle répartition du loyer et des charges des bâtiments entre les sociétés utilisatrices.
Les produits de l'exercice se sont élevés à 585 795 €uros.

4 - Avec la société KALISTERRA SAS

Administrateur concerné : Monsieur Christophe BARNOUIN

- 4.1. **Nature et objet** : Convention d'occupation précaire.
Modalités : Avenant à la convention initiale. Celui-ci prévoit une nouvelle répartition du loyer et des charges des bâtiments entre les sociétés utilisatrices.
Les produits de l'exercice se sont élevés à 206 638 €uros.

5 - Avec toutes les filiales du Groupe

DISTRIBORG FRANCE SAS, CHANTENAT SARL, BONNETERRE SAS, BRUGIER SILLON SAS, KALISTERRA SAS et BIO DISTIFRAIS SAS.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe BARNOUIN

- 5.1. **Nature et objet** : A compter du 1^{er} janvier 2007, nouvelle convention d'intégration fiscale, pour tenir compte des évolutions législatives en la matière.
Modalités : Il est retenu le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, les filiales doivent constater dans leurs comptes, pendant toute la durée de l'intégration fiscale, une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés, de contributions additionnelles et d'IFA et d'une manière générale, de tous les impôts actuels et à venir, compris dans le champ d'application du régime de l'intégration fiscale, analogue à celui qu'elles auraient constaté si elles n'étaient pas devenues membres du groupe intégré.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1 - Avec la SAS DISTRIBORG France

- 1.1 **Nature et objet** : Conventions de licence de marques Equibrance, Bjorg, Gayelord Hauser, Athlon, Bio Vivre, Yao, Tien Shan, Michellier, Ensaya, Croquero et Le Goût de l'Essentiel.
Modalités : Redevance de 0.6% calculée sur la base du chiffre d'affaires net facturé des produits commercialisés sous les marques concédées. Les produits de l'exercice se sont élevés à 956 287 euros.
- 1.2 **Nature et objet** : Conventions de prestation de services pour les marques Délices des Flandres, Yunnan TuoCha, Vivis, Vendomine et Tuo Tea.
Modalités : Redevance de 0.6% du montant net du chiffre d'affaires annuel HT réalisé auprès des grandes et moyennes surfaces. Les produits de l'exercice se sont élevés à 98 449 euros.
- 1.3 **Nature et objet** : Convention d'assistance
Modalités : Redevance égale au montant cumulé des frais TTC exclusivement imputables aux filiales et afférents à une prestation spécifique réalisée par la holding. Ce montant est réparti et facturé par la holding uniquement entre les sociétés ayant bénéficié de ladite prestation et ce, au prorata du chiffre d'affaires annuel HT de chacune d'entre elles. Les produits de l'exercice se sont élevés à 3 708 650 euros.
- 1.4 **Nature et objet** : Convention d'omnium financier
Modalités : Rémunération des services de centralisation de trésorerie, fusion d'échelle d'intérêts, engagement sur signature. Les charges de l'exercice se sont élevées à 55 150 euros.

2 – AVEC LA SARL CHANTENAT

- 2.1 **Nature et objet** : Conventions de licence de marques Evernat, Reforme, Delaxa et Ephynea
Modalités : Redevance de 0.8% calculée sur la base du chiffre d'affaires net facturé des produits commercialisés sous les marques concédées. Les produits de l'exercice se sont élevés à 2 962 euros.
- 2.2 **Nature et objet** : Conventions de prestation de services pour la marque Tuo Cha
Modalités : Redevance de 0.8% sur le chiffre d'affaires net facturé des produits commercialisés sous la marque pour laquelle votre société apporte son assistance. Les produits de l'exercice se sont élevés à 10 euros.

- 2.3 **Nature et objet** : Convention d'assistance
Modalités : Redevance égale au montant cumulé des frais TTC exclusivement imputables aux filiales et afférents à une prestation spécifique réalisée par la holding. Ce montant est réparti et facturé par la holding uniquement entre les sociétés ayant bénéficié de ladite prestation et ce, au prorata du chiffre d'affaires annuel HT de chacune d'entre elles. Les produits de l'exercice se sont élevés à 152 605 euros.
- 2.4 **Nature et objet** : Convention d'omnium financier
Modalités : Rémunération des services de centralisation de trésorerie, fusion d'échelle d'intérêts, engagement sur signature. Les charges de l'exercice se sont élevées à 18 246 euros.

3 – AVEC LA SOCIETE BONNETERRE SAS

- 3.1 **Nature et objet** : Conventions de licence de marques Wakama, Delexa et Ephytem
Modalités : Redevance de 0.8% calculée sur la base du chiffre d'affaires net facturé des produits commercialisés sous les marques concédées. Les produits de l'exercice se sont élevés à 2 581 euros.
- 3.2 **Nature et objet** : Conventions de prestation de services pour les marques Yunnan, Tuo Cha et Bonneterre
Modalités : Redevance de 0.8% sur le chiffre d'affaires net facturé des produits commercialisés sous la marque pour laquelle votre société apporte son assistance. Les produits de l'exercice se sont élevés à 241 253 euros.
- 3.3 **Nature et objet** : Convention d'assistance
Modalités : Redevance égale au montant cumulé des frais TTC exclusivement imputables aux filiales et afférents à une prestation spécifique réalisée par la holding. Ce montant est réparti et facturé par la holding uniquement entre les sociétés ayant bénéficié de ladite prestation et ce, au prorata du chiffre d'affaires annuel HT de chacune d'entre elles. Les produits de l'exercice se sont élevés à 639 313 euros.
- 3.4 **Nature et objet** : Convention d'omnium financier
Modalités : Rémunération des services de centralisation de trésorerie, fusion d'échelle d'intérêts, engagement sur signature. Les charges et/ou produits de l'exercice se sont élevés à 125 887 euros.

4 – AVEC LA SOCIETE BRUGIER SILLON SAS

- 4.1 **Nature et objet** : Conventions de licence de marques Evernat, Reforme, Delaxa, Pléniday, Evanea, Wakama, Shangao et Ephynea.
Modalités : Redevance de 0.8% calculée sur la base du chiffre d'affaires net facturé des produits commercialisés sous les marques concédées. Cette convention n'a pas donné lieu à redevance sur l'exercice.
- 4.2 **Nature et objet** : Conventions de prestation de services pour la marque Yunnan Tuocha.
Modalités : Redevance de 0.8% sur le chiffre d'affaires net facturé des produits commercialisés sous la marque pour laquelle votre société apporte son assistance. Cette convention n'a pas donné lieu à redevance sur l'exercice.
- 4.3 **Nature et objet** : Convention d'assistance
Modalités : Redevance égale au montant cumulé des frais TTC exclusivement imputables aux filiales et afférents à une prestation spécifique réalisée par la holding. Ce montant est réparti et facturé par la holding uniquement entre les sociétés ayant bénéficié de ladite prestation et ce, au prorata du chiffre d'affaires annuel hors taxes de chacune d'entre elles. Les produits de l'exercice sont nuls.
- 4.4 **Nature et objet** : Convention d'omnium financier
Modalités : Rémunération des services de centralisation de trésorerie, fusion d'échelle d'intérêts, engagement sur signature. Les charges de l'exercice se sont élevées à 71 825 euros.

5 - AVEC LA SOCIETE KALISTERRA SAS

- 5.1 **Nature et objet** : Conventions de licence de marques Evernat, Ephynea, Reforme, Pleniday, Themis, Florystelle, Bjorg, Gayelord Hauser et Equilibrance.
Modalités : Redevance de 0.8% calculée sur la base du chiffre d'affaires net facturé des produits commercialisés sous les marques concédées. Les produits de l'exercice se sont élevés à 37 837 euros.
- 5.2 **Nature et objet** : Conventions de prestation de services pour la marque Vivis, Tuo Cha et Tuo Tea.
Modalités : Redevance de 0.8% sur le chiffre d'affaires net facturé des produits commercialisés sous la marque pour laquelle votre société apporte son assistance. Les produits de l'exercice se sont élevés à 4 798 euros.
- 5.3 **Nature et objet** : Convention d'assistance
Modalités : Redevance égale au montant cumulé des frais TTC exclusivement imputables aux filiales et afférents à une prestation spécifique réalisée par la holding. Ce montant est réparti et facturé par la holding uniquement entre les sociétés ayant bénéficié de ladite prestation et ce, au prorata du chiffre d'affaires annuel HT de chacune d'entre elles. Les produits de l'exercice se sont élevés à 515 777 euros.

- 5.4 **Nature et objet** : Convention d'omnium financier
Modalités : Rémunération des services de centralisation de trésorerie, fusion d'échelle d'intérêts, engagement sur signature. Les charges de l'exercice se sont élevées à 89 950 euros.

6 - AVEC LA SOCIETE BIO DISTRIFRAIS SAS

- 6.1 **Nature et objet** : Conventions de licence de marques Pleniday, Ephynea, Delexa et Evernat.
Modalités : Redevance de 0.8% calculée sur la base du chiffre d'affaires net facturé des produits commercialisés sous les marques concédées. Les produits de l'exercice se sont élevés à 11 419 euros.
- 6.2 **Nature et objet** : Conventions de prestation de services pour les marques Yunnan et Tuo Cha.
Modalités : Redevance de 0.8% sur le chiffre d'affaires net facturé des produits commercialisés sous la marque pour laquelle votre société apporte son assistance. Les produits de l'exercice se sont élevés à 58 euros.
- 6.3 **Nature et objet** : Convention d'assistance
Modalités : Redevance égale au montant cumulé des frais TTC exclusivement imputables aux filiales et afférents à une prestation spécifique réalisée par la holding. Ce montant est réparti et facturé par la holding uniquement entre les sociétés ayant bénéficié de ladite prestation et ce, au prorata du chiffre d'affaires annuel HT de chacune d'entre elles. Les produits de l'exercice se sont élevés à 225 352 euros.
- 6.4 **Nature et objet** : Convention d'omnium financier
Modalités : Rémunération des services de centralisation de trésorerie, fusion d'échelle d'intérêts, engagement sur signature. Les charges de l'exercice se sont élevées à 37 642 euros.

7 - AVEC LA SOCIETE WESSANEN NETHERLAND BV

Nature et objet : Convention de prestation de services.
Modalités : Refacturation des services apportés par WESSANEN Netherland BV répartis en charges affectables et non affectables augmentées d'une marge de 6 %.
Les charges de l'exercice s'élèvent à 1 532 000 euros.

Fait à Lyon, le 11 juin 2008
Les Commissaires aux Comptes

Pour KPMG Audit
Département de KPMG SA
Philippe MASSONNAT
Associé

Pour SAS ORIAL

Jean BACHELET
Associé

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2008

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce, approuve les termes dudit rapport et les conventions qui y sont relatées.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes, approuve ledit rapport sur la convention d'intégration fiscale conclue avec les filiales du Groupe, en date du 21 décembre 2007.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes, approuve ledit rapport sur l'avenant à la convention d'occupation précaire conclue avec la société Distriborg France, en date du 21 décembre 2007.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes, approuve ledit rapport sur l'avenant à la convention d'occupation précaire conclue avec la société Kalisterra, en date du 21 décembre 2007.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes, approuve ledit rapport sur l'avenant au contrat de prêt conclu avec la société Wessanen France Holding, en date du 21 décembre 2007.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes, approuve ledit rapport sur la convention de prestations de services conclue avec la société Wessanen France Holding, en date du 21 décembre 2007.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes, approuve ledit rapport sur la convention de licence de savoir faire conclue avec la société Wessanen Nederland BV en date du 27 décembre 2007.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport général des co-commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations traduites dans les comptes susvisés et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale, sur rapport de gestion du conseil d'administration et rapport de groupe du conseil d'administration statuant en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, approuve le montant global s'élevant à 27.299 euros des dépenses et charges visées à l'article 39-4 de ce code. L'impôt théorique correspondant à ces dépenses s'élève à 9.098,76 euros.

Elle donne quitus entier et sans réserve au Président et directeur général et aux administrateurs de l'accomplissement de leur mandat au cours dudit exercice.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation du rapport de groupe et des rapports des co-commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations traduites dans les comptes susvisés et résumées dans ces rapports.

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice l'exercice clos le 31 décembre 2007, soit la somme de 28.059.093,58 euros comme suit :

| | |
|---|-----------------|
| constatant le bénéfice de l'exercice, soit | 28.059.093,58 € |
| et le report à nouveau créditeur antérieur, soit | 29.892.592,33 € |
| Soit un bénéfice distribuable de | 57.951.685,91 € |
| affectation du bénéfice de l'exercice au compte « Report à nouveau » soit | 28.059.093,58 € |
| qui est porté à | 57.951.685,91 € |
| Total égal au bénéfice distribuable de | 57.951.685,91 € |

Compte tenu de cette affectation, l'assemblée générale constate que les capitaux propres de la société s'élèvent maintenant à un montant de 113.966.209,93 €.

En application des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

ONZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation du rapport du conseil d'administration ratifie la nomination à titre provisoire de Monsieur Ad VEENHOF, demeurant Verlengde outweg 7, 1251 EG Laren (Pays-bas), né le 21 septembre 1945 à Maastricht (Pays-bas), en remplacement de Monsieur Niels ONKENOUT, démissionnaire.

Monsieur Ad VEENHOF exercera ses fonctions d'administrateur pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

DOUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.



Société Anonyme au capital de 6 132 610.29 €
Siège social : 217 chemin du Grand Revoyet
69230 Saint Genis Laval France
Tel : (33) 04.72.67.10.20 – Fax : (33) 04.72.67.10.67
RCS Lyon B 970 502 761